



Bulletin Municipal de Marmoutier

N°39 Juillet 2017



MAIRIE DE MARMOUTIER

5, place du Général de Gaulle B.P.25
67441 Marmoutier Cedex
Tél. : 03.88.70.60.08
Télécopie : 03.88.70.69.68
Maire : M. Jean-Claude WEIL
Du lundi au jeudi : 8h-12h/14h-18h
Le vendredi : 8h-12h/14h-17h
Fermeture : mercredi matin
<http://www.cc-marmoutier-sommerau.eu>

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE SAVERNE-MARMOUTIER-SOMMERAU

12, rue du Zornhoff - 67700 SAVERNE
Tél. - 03 88 71 12 29
Ouverture au public : lundi au jeudi de 08h à 12h et de 13h30 à 17h30 et le vendredi de 08h à 12h et de 13h30 à 16h30
Président : M. MULLER Dominique
<http://www.cc-saverne.fr>

BIBLIOTHÈQUE INTERCOMMUNALE

18, rue de l'École
Tél. : 03 88 70 83 07
<http://bibliothequemarmoutier.blogspot.fr>
Ouverture au public :
Mardi, jeudi de 14h à 17h
Mercredi : 10h à 12h et 14h à 17h
Vendredi : 17h à 19h
Samedi : 10h à 12h
Responsable : M^{me} Véronique BILGER

SERVICE DES IMPÔTS ET TRÉSORERIE :

Une seule adresse depuis le 6 juin 2017
Centre des Finances Publique de Saverne
11, rue Sainte Marie, BP 80129,
67703 Saverne Cedex
Tél. : 03 88 03 12 50
lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h
Possibilité de réception sur rendez-vous
Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE)
Mail : sip-sie.saverne@dgfip.finances.gouv.fr

TRÉSORERIE (FACTURES D'EAU, ORDURES MÉNAGÈRES ETC...)

Mail : t067124@dgfip.finances.gouv.fr

UNITÉ TERRITORIALE D'ACTION MÉDICO-SOCIALE

39, rue de Dettwiller - 67704 SAVERNE Cedex
Tél. : 03 69 33 20 00 / 03 69 33 20 01
Assistante sociale :
M^{me} HEIDINGER

SERVICES SOCIAUX DU DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN

Suppression de la permanence de Marmoutier.

MISSION LOCALE DE SAVERNE

1, rue Dagobert Fischer - 67700 SAVERNE
Tél. : 03 88 71 10 08
Liste des assistants maternels agréés :
<http://www.bas-rhin.fr/solidarites/enfance/modes-garde/liste-assistants-maternels>

CIP POINT D'ORGUE, TOURISME ET CULTURE

13, rue du Général Leclerc - 67440 MARMOUTIER
Tél. : 03 88 71 46 84
contact@pointdorgue.eu
www.marmoutier.net

GAZ DE FRANCE

Urgence sécurité : 0800 47 33 33

GENDARMERIE NATIONALE

7, rue du Sindelsberg - Marmoutier
Tél. : 03.88.70.60.04

CENTRE DE SECOURS

Place du Heckberg - Marmoutier
Tél. : 18
Chef de Corps : capitaine Cédric FAESSEL

LA POSTE

17, rue du Gal Leclerc - Marmoutier
Tél.: 03.88.03.22.31
Du lundi au vendredi : 09h -12h/14h-16h30
Le samedi : 09h-12h

SYNDICAT DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 67 (SDEA)

Siège Social à Schiltigheim :
Espace Européen de l'Entreprise
67309 Schiltigheim Cedex
Tél. 03.88.19.29.19
Télécopie : 03.88.81.18.91

HALTE-GARDERIE COLIN-COLINE

7, rue de la Gare - Marmoutier
Tél.: 03.88.70.83.38
Directrice : M^{me} Sylvie ROECK

ÉCOLE PRIMAIRE

Tél. 03.88.70.62.44

ÉCOLE MATERNELLE :

1, chemin du Schlossgarten - Marmoutier

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE :

20, rue des Ecoles - Marmoutier
Directrice des écoles maternelle et élémentaire
M^{me} Christelle MORGENTHALER

COLLÈGE LÉONARD DE VINCI

2, rue Albert Schweitzer - Marmoutier
Tél.: 03.88.70.66.78
Principal : M. Didier BOSSARD

PÉRISCOLAIRE « L'ÎLE AUX ENFANTS »

4 Chemin du Schlossgarten
67440 MARMOUTIER
Tél. : 03 88 89 24 91
Directeur : M. Sébastien WENDER

SMICTOM DE SAVERNE

(collecte des ordures ménagères)
67 700 SAVERNE
Tél.: 03 88 02 21 80

PAROISSE CATHOLIQUE

Père Claude DRUI
(remplace le Père Florent)
Presbytère catholique
8, place du Général-de-Gaulle Marmoutier
Tél.: 03.88.70.61.42

PAROISSE PROTESTANTE

M. le Pasteur Claude CULLMANN
Presbytère protestant
48, Rue Principale - 67700 Furchhausen
Tél.: 03.88.70.20.15

URGENCES : > PORTABLE : 112

> SAMU : 15

> POMPIERS : 18

> MEDECINS DE GARDE : 15

PERMANENCE UNIAT

à la mairie-salle B le 3^e mardi des mois pairs de 15h30 à 16h30.
Président : M. Michel BODEIN
Tél.: 03 88 70 65 68

SAV FRANCE TÉLÉCOM

1013 (particuliers) – 1015 (professionnels) – 1017 (entreprises) accessibles 7j/7 24h/24
Dérangement important, génie civil endommagé (chute d'arbre sur ligne téléphonique...), dérangements collectifs – délai d'intervention 48 h

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. Martin OSTER – Permanences en mairie salle B tous les jeudis à partir de 14 heures – sur rendez-vous (téléphoner au standard de la mairie 03 88 70 60 08).

CHÈRES CONCITOYENNES, CHERS CONCITOYENS,

Notre monde est en train de changer en mode accéléré, au rythme des informations instantanées et massives, la roue tourne plus vite. La France vient d'élire un jeune Président qui se dit de droite et de gauche, conforté par une majorité parlementaire très large, avec néanmoins une très forte abstention des électeurs lors des dernières législatives. Les Etats-Unis sont toujours dirigés par un Président fantasque et imprévisible. La Grande-Bretagne, après un Brexit surprenant, se trouve affaiblie suite à une élection qui devait conforter la majorité en place pour négocier en position de force, les jeunes Anglais se sont sentis plus concernés cette fois-ci.

Les poignées de mains échangées n'ont pas fait revenir Donald Trump sur ses positions anti-COP 21, ni Poutine sur la Crimée, l'Ukraine, la Georgie et la Syrie.

Face à l'America First de Donald Trump, face à la montée des BRICS (Brésil, Russie, Inde, Chine et Afrique du Sud), l'Europe n'a qu'une solution : se relancer en protégeant ses peuples, un nouveau souffle serait salvateur, paradoxalement la position américaine devrait y contribuer, de même pour une plus forte prise en compte, celle-ci vitale, de la COP 21 par les autres signataires. Pour notre pays et ses habitants, nous souhaitons au gouvernement de réussir, même si je reste dubitatif.

Notre pays, pour réussir, a certes besoin de dirigeants compétents qui gouvernent et qui sachent relever les défis à venir. Localement, nos concitoyens ont besoin de bonnes conditions de vie (emploi, services, communication, culture, environnement etc...), tout cela est du ressort des communes et des intercommunalités. Nous avons préparé et fait notre travail honnêtement et avons prévu à long terme. Malheureusement, plusieurs projets ont été torpillés ; le golf, parfois décrié, se solde par la perte de 2,2 millions € d'argent public, l'argent de nos contribuables. Le CIP, projet abouti depuis juillet 2015, sa véritable

substance a été édulcorée, celles et ceux qui ont construit ce projet ont été évincés. L'hôtel-restaurant « L'Alsacien », qui devait abriter une micro-brasserie, reste vide car le projet n'a pas reçu l'accord du conseil communautaire (hors Marmoutier).

L'extension de notre zone commerciale (ZAC Nord) a été cassée politiquement ; il semblerait qu'elle faisait de l'ombre à Saverne, avec une perte annoncée de 1.050.000 €, nous avons pu récupérer 500.000 €, le reste allant à Saverne, sans compter la perte de temps de 2,5 ans.

Nous devons améliorer pour près de 5 millions d'euros en autofinancement notre système d'assainissement, mais le SDEA censé nous servir freine des deux pieds, cela depuis mars 2010. Une grande partie de nos problèmes viennent de la première fusion avec la communauté de communes de la Sommerau, la fusion avec la communauté de communes de Saverne s'annonce très ardue, notamment au niveau de nos compensations financières/CLECT (commission d'évaluation des charges transférées).

L'intégration fiscale de l'ancienne intercommunalité était très forte (à hauteur de 78 %), et des compétences auparavant gérées à cet échelon vont revenir aux communes, notamment les écoles et la voirie. Nous devons nous défendre bec et ongles pour recouvrer les recettes nécessaires à leur financement. Nous avons apporté à Saverne une très bonne gestion, nous ne voulons pas compromettre l'avenir de notre commune par une négociation tronquée ; nous allons déjà rejoindre une intercommunalité mal gérée, nous ne voulons pas en plus mettre en danger notre commune pour l'avenir.

A toutes et tous nous souhaitons un bel été avec des vacances et la réussite aux examens pour les étudiants.

Jean-Claude WEIL



CONCILIATION : DU NOUVEAU ...

La loi « Justice 21 » adoptée par le Parlement fin 2016 apporte de nombreuses nouveautés dans bien des domaines et, en particulier, dans le domaine de la conciliation.

« Justice 21 » soumet à la conciliation tout litige entre particuliers dont la valeur est inférieure à 4.000 € : à défaut, le Tribunal peut opposer une fin de non-recevoir aux parties et renvoyer l'affaire, d'autorité, en conciliation.

L'objectif du législateur est de faciliter la résolution des « petits litiges » (tout est relatif, bien sûr) en rendant leur résolution plus rapide, moins coûteuse et moins traumatisante qu'une procédure devant les tribunaux.

Le Conciliateur n'est ni Magistrat ni Avocat : il ne dit pas le droit et n'impose pas de solution.

Le Conciliateur est un auxiliaire de Justice assermenté

dont le rôle consiste à réunir les parties, à tout le moins à faire le lien entre elles de sorte que sous sa direction elles trouvent une solution acceptable pour tous.

Les entretiens avec le Conciliateur sont confidentiels et la parole est libre : toutefois, les engagements pris doivent être tenus.

L'accord peut faire l'objet d'un écrit rédigé par le Conciliateur et signé par lui et les parties : cet accord peut être soumis à l'homologation du tribunal et a alors la même valeur qu'un jugement.

Le recours au Conciliateur est gratuit.

Le conciliateur dans le Canton de Marmoutier est Monsieur Martin OSTER : il reçoit à la Mairie de Marmoutier les jeudis à 14 Heures sur rendez-vous préalablement pris au 03 88 70 60 08.

SÉANCE DU 20 OCTOBRE 2016

- Souscription d'une ligne de trésorerie plafonnée à 1 000 000 € pour la salle multifonctions dans l'attente du versement des subventions notifiées ;
- Subvention de 1778.20 € à la coopérative scolaire au titre de la natation scolaire ;
- Création de cinq emplois saisonniers d'agents recenseurs à temps non complet pour le recensement de la population organisée du 19 janvier au 18 février 2017 ;
- Location d'un local commercial dans l'immeuble 22 rue de Lattre de Tassigny moyennant un loyer mensuel de 160 € ;
- Acquisition du bâtiment 12 rue de l'Hôpital et du terrain attenant pour un montant net de 61 000 € ;
- Acquisition de trois terrains d'une superficie totale de 27.34 ares au Schlossgarten pour un montant total de 4 190.40 € nets incluant les indemnités pour arbres fruitiers ;
- Vente d'une parcelle de 6.25 ares du lotissement rue de la Gare pour un montant de 93 125 € TTC.

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2016

- Désignation des représentants du conseil municipal au conseil communautaire : M. WEIL Jean-Claude, Mme ITALIANO Angèle, M. DANGELSER Aimé, Mme OSTER Mireille.
- Subventions aux associations sportives compétitives pour 2016 :

Bénéficiaire	Montant	Bénéficiaire	Montant
F.C.M (football)	1 863 €	BOXING CLUB	1 021 €
C.S.E. (tennis de table)	1 190 €	GYM MARMOUTIER	1 401 €
SG 06 (gym'form+tennis)	1 240 €	ENVOL (gym)	1 339 €
M.S.W. (handball)	3 506 €	Totaux	11 560 €

Il a également été décidé d'attribuer une subvention de 500 € à l'association La Forge au titre de son partenariat avec la Lender Schule de Sasbach et une subvention de 855 € au Collège Léonard de Vinci pour les classes de neige de janvier 2017.

SÉANCE DU 16 FÉVRIER 2016

- Désignation de M. Jean-Claude WEIL comme représentant titulaire et de M. Jean-Louis MULLER comme suppléant auprès de la Commission Locale des Charges Transférées (CLECT) de la communauté de communes ;
- Opposition du Conseil Municipal au transfert de la compétence PLU à l'intercommunalité ;
- Désignation de Mme Mireille OSTER comme représentant du Conseil Municipal auprès du Conseil d'Administration du Collège Léonard de Vinci ;
- Subvention de 6 990 € à l'association Le Bonheur est dans le pré dans le cadre de la convention d'objectifs signée avec l'association pour l'organisation de manifestations d'intérêt général ;
- Décision d'organiser le 3^{ème} Symposium de Sculpture sur Pierre du 11 au 17 septembre 2017, coût prévisionnel total de 11 452 € HT, demande de subvention sur réserve parlementaire de 4 000 € (la subvention obtenue est de 2 000 €)

SÉANCE DU 29 MARS 2016

- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2016 qui font apparaître les résultats suivants :

Budget principal :		
Libellé	Prévision	Réalisation
Section de fonctionnement		
- Dépenses	2 300 768.22 €	1 487 569.44 €
- Recettes	2 300 768.22 €	1 674 322.74 €
EXCEDENT		186 753.30€
Section d'investissement		
- Dépenses	4 485 911.83 €	3 795 630.12 €
- Recettes	4 485 911.83 €	2 337 813.77 €
DEFICIT		1 457 816.35 €
RESULTAT		- 1 271 063.05 €
Budget annexe lotissement :		
Libellé	Prévision	Réalisation
Section de fonctionnement		
- Dépenses	431 350 €	417 702.49 €
- Recettes	431 350 €	417 702.49 €
RESULTAT		0 €
Section d'investissement		
- Dépenses	427 350 €	417 702.49 €
- Recettes	427 350 €	427 350 €
EXCEDENT		9 647.51 €
RESULTAT		9 647.51 €

- Décision d'affectation du résultat 2016 :
- Présentation du résultat de clôture de 2016 :

	Résultat 2015	Virement SI	Résultat 2016	Restes à réaliser 2016	Solde des restes à réaliser 2016	Chiffres à prendre en compte pour l'affectation du résultat
INVEST	1 250 067.61 €		1 457 816.35 €	290 895 €	-290 895 €	- 498 643.74 €
FONCT	732 634.22 €		186 753.30 €			919 387.52 €

Au vu des comptes précédents, il est décidé d'affecter le résultat comme suit

EXCEDENT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016		919 387.52 €
Affectation obligatoire :		
A la couverture d'autofinancement et/ou exécuter le virement prévu au Budget (c/1068)		
		498 643.74 €
Solde disponible affecté comme suit :		
Affectation complémentaire en réserves (c/1068)		
Affectation à l'excédent reporté de fonctionnement (c/002)		
		420 743.78 €
Total affecté au c/1068		
DEFICIT GLOBAL CUMULE AU 31/12/2016		

- Vote du Budget Primitif 2017 dont l'équilibre est le suivant (budget principal) :

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 783 788.68 €	1 783 788.68 €
o dont résultat de fonctionnement reporté c/002		420 743.78 €
INVESTISSEMENT	2 554 294.62 €	2 554 294.62 €
dont		
o Restes à réaliser BP 2015	290 895 €	
o Solde d'exécution reporté c/001		207 748.74 €
TOTAL BUDGET	4 338 083.40 €	4 338 083.40 €

Les principales opérations d'investissement sont les suivantes :

- Acquisition de terrains et d'un immeuble 12 rue de l'Hôpital
- Construction de la salle multifonctions du Schlossgarten
- Restructuration du bâtiment 3 rue des Romains, aménagement d'un parking
- Acquisition de mobilier urbain (bacs de tri sélectif au cimetière, propreté canine, garde-corps pour le parking du Schlossgarten, mise en place de spots d'éclairage led)

- Détermination des taux de fiscalité directe locale (NB : les taxes économiques étant perçues par l'intercommunalité en application du régime de fiscalité professionnelle unique)

DESIGNATION DES TAXES	TAUX DE REFERENCE 2016	TAUX 2017
Taxe d'habitation	1.66%	2.93 %
Taxe foncière sur les propriétés bâties	4.17%	7.36%
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	24.12%	42.57%

Récapitulatif des subventions à verser aux associations :

LIBELLE	2017	LIBELLE	2017
SUBVENTION FORFAITAIRE		FONDATION DU PATRIMOINE	100,00 €
ASSOCIATIONS CULTURE ET LOISIRS	12 000,00 €	SPA SAVERNE	1 381,00 €
ASSOCIATIONS SPORTIVES	12 000,00 €	SUBVENTIONS VARIABLES	
AMICALE DE PERSONNEL	1 500,00 €	AMIS ORGUE SILBERMANN PRINTEMPS RHENAN	600,00 €
BONHEUR DANS LE PRE	6 990,00 €	ECOLE ELEMENTAIRE-NATATION SCOLAIRE	- €
CROIX-ROUGE	400,00 €	ECOLE ELEMENTAIRE Escalé	- €
DON DU SANG	200,00 €	COLLEGE - CLASSE DE NEIGE	855,00 €
ICE	1 000,00 €	COLLEGE VOYAGE A PARIS	- €
AMICALE POMPIERS	250,00 €	Autres - voyage scolaire	45,00 €
OMSLC ANNUELLE	5 000,00 €	Ravalements de façade	- €
UNIAT	800,00 €	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE	
Foyer OBERHOLZ	400,00 €	LA FORGE DCM 15 12 16	500,00 €
SUBVENTION ADHESION		Maurirock demande 15 ans Chasse aux orufs	200,00 €
ASSOCIATION DES MARES 67	724,00 €	Routiers demande	400,00 €
ARTS ET LUMIERES EN ALSACE	250,00 €	Maths sans Frontières	200,00 €
FONDATION DU PATRIMOINE	100,00 €	Sur délibération du CM	4 205,00 €
SPA SAVERNE	1 381,00 €	TOTAL C/6574	50 000,00 €

- Précisions sur la répartition des subventions versées aux associations culture et tourisme sur la base de l'enveloppe de 12 000 € inscrite au budget :

Bénéficiaire	Montant	Bénéficiaire	Montant
LETS DANCE	910,00 €	MAR'MOTS	340,00 €
AECM	695,00 €	COMMUNES S/FRONTIÈRES	910,00 €
MAURIROCK	1 600,00 €	LE BONHEUR EST DANS LE PRÉ	850,00 €
AMIS DES ORGUES	550,00 €	CLUB VOSGIEN	910,00 €
LA FORGE	1 400,00 €	ETPM	850,00 €
CHORALE Ste CÉCILE	1 000,00 €	SABOTS' RANDO	300,00 €
CLUB DE L'AMITIÉ	1 115,00 €		
DU SAPIN AU BAOBAB	570,00 €	TOTAL	12 000,00 €

- Création de deux emplois saisonniers à temps complet pour deux mois en vue des remplacements de départ en congé des services techniques
- Signature d'une convention d'occupation du domaine public d'une durée de neuf ans avec la société Medialine pour la mise en place de deux abris de bus en contrepartie d'affichage publicitaire.

INFOS PRATIQUES

LA POSTE DE MARMOUTIER :

Fermeture estivale du bureau de poste de Marmoutier du 3 au 22 juillet 2017. L'offre de La Poste sera disponible au bureau de Saverne Place de la Gare du lundi au samedi de 8h30 à 12h15 et de 13h30 à 18 heures.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHÈTERIE :

Lundi de 10h à 12 h et de 13h à 18 h
Mardi, jeudi et vendredi de 13h à 18h
Mercredi : 13h à 19 h
Samedi : 9h-12h et 13h-18h

Pour plus d'informations sur les dates de collectes, notamment en cas de modification des roulements pour jour férié, nous vous invitons à consulter le site du SMICTOM : www.smic-tomdesaverne.fr

TONDEUSE – DECHETS DE JARDIN :

L'utilisation des tondeuses et autres matériels bruyants de jardinage est interdite à proximité des zones habitées aux périodes suivantes :

- Samedi entre 12h et 14h
- Dimanche et jours fériés toute la journée.
- Il est rappelé que le brûlage à l'air libre des déchets, y compris les déchets de jardin, est interdit sous peine d'amende

BROYAGE DES DECHETS :

L'association Le Bonheur est dans le Pré propose un service de broyage à domicile du bois de taille récente des haies et arbres ; le broyat obtenu, le BRF (bois raméal fragmenté) peut utilement être utilisé en paillage autour des légumes, en mélange dans le compost, en couvre-sol. Pour tout renseignement, contacter l'association par téléphone au 06 88 12 13 99 ou par mail : lestdanslepre@yahoo.fr ou M. Patrick Bourgon (06 73 40 53 15).

PROPRETE CANINE :

La mairie distribue gratuitement des sacs plastiques destinés à recueillir les déjections canines. Merci aux propriétaires de chiens qui adoptent la « Canisac attitude » !

LA TRÉSORERIE DE SAVERNE COLLECTIVITÉS DÉMÉNAGE.

À compter du 6 juin 2017, les services de la Trésorerie de Saverne Collectivités vous accueillent dans les locaux du Centre des Finances Publiques de Saverne au 11 rue Sainte Marie à Saverne.

Coordonnées : Centre des Finances Publique de Saverne 11 Rue Sainte Marie, BP 80129, 67703 Saverne Cedex

Horaires d'ouverture :

lundi, mardi et jeudi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 16h, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h

Possibilité de réception sur rendez-vous

Service des impôts des particuliers et des impôts des entreprises (SIP-SIE). sip-sie.saverne@dgif.finances.gouv.fr
Trésorerie : t067124@dgif.finances.gouv.fr

MANIFESTATIONS À MARMOUTIER :

A consulter sur www.cc-marmoutier-sommerau.eu dans la rubrique « Animations » de la page consacrée à Marmoutier, et sur le site www.cc-saverne.fr

UNIAT-ALSACE du nouveau !

Allocation aux Adultes Handicapés et Retraite

Depuis le 1er janvier 2017, les personnes titulaires d'une Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) avec un taux minimum de 80% et qui obtiennent la liquidation de leur retraite, peuvent continuer à percevoir l'AAH en complément de cette retraite sans être obligés de demander une Allocation de Solidarité aux Personnes Agées.

Déclaration d'impôts

Rappel permanence : Le 3e Mardi des mois pairs à la Mairie de MARMOUTIER-Salle B

La déclaration de ressources est obligatoire pour toute personne résident sur le sol français, percevant des ressources française et/ou étrangères.

Et si l'on ne dispose d'aucun revenu imposable ? Même si l'on n'y est pas obligé, on a tout intérêt à souscrire une déclaration de revenus car l'avis de non-imposition permet de bénéficier de différents avantages.



LES MONDES ENCHANTÉS ET LES MARMOTS

Pour ne pas déroger à la tradition, le carnaval des enfants a été organisé cette année par l'Association Les Mar'mots avec la collaboration de l'équipe du périscolaire et de quelques associations de Marmoutier.

Cette cavalcade s'est terminée dans la salle polyvalente suivie d'une soirée animée par le DJ de MusicALive . Nous avons eu quelques représentations de danses animées par Marie de la Gym de Marmoutier et de Hip Hop pour le plus grand plaisir des petits et des grands suivi d'une élection des quatre plus beaux déguisements enchantés . A ce titre, je tiens à remercier l'association OMSLC présidée par Mr Jean Louis Muller pour son soutien financier et moral. Merci à la Ville de Marmoutier pour la mise à dis-



position de la salle, en particulier Aurélie et Pierre que j'ai souvent sollicités, sans oublier les ouvriers communaux. Merci à notre policier municipal, aux gendarmes et aux pompiers d'avoir assuré la sécurité de la cavalcade.



Bien que « Dame Météo » ne fut pas de la partie et même si cette année le carnaval s'est déroulé un samedi après-midi suivi d'une soirée avec DJ , les enfants dans leurs beaux déguisements, accompagnés de leurs parents et familles ont répondu présents et ont déambulé dans les rues de notre village pour faire la fête à la salle polyvalente, dans la joie et la bonne humeur. En effet, on pouvait y voir de beaux chars comme la Belle confectionné par les Mar'mots, la Bête, le carrosse de Cendrillon, une licorne, la fameuse Popy, confectionnés par l'équipe du périscolaire et les enfants des écoles de Marmoutier, une belle princesse du périscolaire d'Allenwiller , dans une ambiance carnavalesque avec la participation des Diables du Haut-Barr (Hochbarrer Deifel) de l'association Carnavalesque de Saverne Einhorn. Mes remerciements vont également à l'association des chauffeurs routiers, les commerçants de Marmou-

tier dont le centre commercial E.Leclerc, le Mc Do et une généreuse donatrice pour les dons de bonbons et de cadeaux pour les enfants.

J'adresse un grand merci aux membres des associations du Périscolaire, de Communes Sans Frontière, de la Gym, de la Forge, du club du hand-ball, du foot, de la boxe, de Maurirock et des parents bénévoles ainsi que Sergette et Michèle, pour leur aide si précieuse à la préparation de ce carnaval et de leur présence lors de la soirée. Bravo à mon équipe Mar'mots pour avoir accepté de reprendre le carnaval et d'avoir assuré cette manifestation.

Au nom des Mar'mots nous nous réjouissons d'avoir pu organiser cette manifestation avec succès.

La Présidente des Mar'mots
Clarisse Vitorino



Les bénévoles des différentes associations ont décidé de créer une association carnaval. Vous êtes cordialement invités à l'assemblée générale constitutive le lundi 3 juillet 2017 à 20h au périscolaire de Marmoutier. Contact : carnaval.marmoutier@gmail.com

NAISSANCES

DIEDA Owen

né le 13 octobre 2016 à Saverne

HOURRIEZ Lenny Michael

né le 18 octobre 2016 à Saverne

RAKOTOSON Lilas Chantal

née le 27 octobre 2016 à Shiltigheim

FOOLCHUND MAHLER Neelan

né le 31 octobre 2016 à Strasbourg

GOESTER Benjamin Sébastien

né le 02 novembre 2016 à Saverne

SCHERRER Louna Marie

née le 06 novembre 2016 à Saverne

BOUAZA Younes

né le 21 janvier 2017 à Saverne

BOFIO YAMBOKA Thomas Raphael

Patrick-Junior

né le 01 janvier 2017 à Saverne

ISSOUFI Akram

né le 02 février 2017 à Saverne

SINNIGER Roxane Léna Abigaëlle

née le 08 février 2017 à Saverne

BUCHY Mia Anabela

née le 15 février 2017 à Strasbourg

HEYWANG Juliette Marie

née le 21 février 2017 à Strasbourg

De DAVID-BEAUREGARD Côme

Joseph Marie Stanislas

né le 27 février 2017 à Saverne

SCHNEIDER Bellatrix Alice

Antonia

née le 12 mars 2017 à Saverne

MOURANT Emma

née le 19 mars 2017 à Saverne

MICHEL Johanna Grâce Désirée

née le 09 avril 2017 à Saverne

MAUERMANN Kylian Ernest

Mathieu

né le 13 avril 2017 à Saverne

ROECKEL Romane

née le 25 avril 2017 à Shiltigheim

LIENHARD Eya Mylène

née le 05 mai 2017 à Saverne

90^{ÈME} ANNIVERSAIRE

GUTH Charles

né le 20 novembre 1926

JAEG veuve SCHAEFFER Anne Marie

née le 16 décembre 1926

LERCH Léon

né le 17 décembre 1926

BURCKEL René

né le 03 août 1926

METTLING veuve

SCHMITT Gertrude

née 21 janvier 1927

PHILIPPS veuve

STENGEL Alwine Agnès

née le 19 avril 1927

SCHMITT Eugène

né le 13 février 1927

STAUB Roger

né le 24 mai 1927

95^{ÈME} ANNIVERSAIRE

HAFFNER épouse

LEHMANN Anne Léonie

née le 23 décembre 1926

LEHMANN Camille

né le 23 juin 1927

MARIAGES

ELLMANN Lydia Germaine Marguerite

Jeannine et RUBERT Eric

mariés le 28 octobre 2016

BURGAZ Mikail et DEMIR Elif

mariés le 11 février 2017

DESCHAMPS Véronique Patricia et

ABDELLAH Vincent

mariés le 23 avril 2017

HINCKER Cathie Brigitte et

HAMBACH Martial

mariés le 6 mai 2017

NOCE D'OR

CLAUSS Gilbert et Marie Jeanne

mariés le 03 février 1957

MEIER Paul et Andrée

mariés le 14 mars 1957

MULLER Albert et Marie Jeanne

mariés le 12 mai 1957

NOCE DE DIAMANT

LEHMANN Camille et Anne Léonie

mariés le 09 mai 1947

DÉCÈS

LIEHN Ernest André

décédé le 23 novembre 2016

à Marmoutier à 82 ans

HEY veuve BAER Marie-Claire

décédée le 04 décembre 2016

à Strasbourg à 65 ans

OTT Florian Cyrille

décédé le 14 décembre 2016

à Marmoutier à 24 ans

TRAN Théodore Thai-An

décédé le 14 décembre 2016

à Marmoutier à 5 ans

PFISTER épouse HEYD Sonia

Madeleine Louise

décédée le 21 décembre 2016

à Haguenau à 74 ans.

SIGRIST Jacques Antoine

décédé le 21 décembre 2016

à Saverne à 90 ans.

GULDENFELS Jean-Pierre Charles

Thomas

décédé le 22 décembre 2016

à Marmoutier à 72 ans.

PFISTER René Charles

décédé le 23 janvier 2017

à Saverne à 87 ans

SCHALL Veuve HENG Alphonsine

Françoise

décédée le 26 janvier 2017

à Saverne à 84 ans

JACOB veuve MULLER Eliane Marie

Marguerite

décédée le 30 janvier 2017

à Saverne à 93 ans

KLING épouse LUTTMANN Marthe

décédée le 17 février 2017

à Strasbourg, à 83 ans

TRAPPLER veuve NIEDERST Jeanne

Madeleine Augustine

décédée le 22 février 2017

à Saverne, à 85 ans

NEEB Frédéric Henri Guy,

décédé le 07 mars 2017

à Saverne à 48 ans

NANAVA Zurabi

décédé le 15 mars 2017

à Strasbourg à 47 ans

STORCK Martin Antoine

décédé le 16 avril 2017

à Marmoutier à 63 ans

TRAPPLER veuve KIEFFER Marianne

décédée le 18 mars 2017

à Strasbourg, à 94 ans



La Commune a engagé l'acquisition de 4 combinés dévidoirs de sacs et poubelles afin d'inciter les propriétaires de chiens à ramasser les déjections canines.

Ils seront mis en place

- Au parking du Schlossgarten
- Rue du Sindlesberg
- Rue de la Source
- Ackerhof.

La mairie continuera à distribuer des sacs sur demande. Merci de votre contribution à la propreté de votre ville.





Francis Hallé, spécialiste de l'arbre, à Marmoutier

Le botaniste de renommée internationale Francis Hallé était l'invité de l'association Le Bonheur est dans le pré, les 1er et 2 avril. Il est venu planter un tilleul, admiré les cormiers et visité l'abbatiale.

Du chemin de croix du Koppberg, le petit groupe domine le piémont vosgien et ses vergers fleuris d'un côté et de l'autre le Kochersberg dénudé, avec la Forêt Noire en toile de fond. Un point hautement symbolique de ce que les acteurs présents veulent pérenniser d'un côté et de ce qu'ils ne veulent pas voir se produire sur les collines calcaires sous-vosgiennes de l'autre côté. Parmi eux, Francis Hallé, botaniste et dessinateur spécialiste des forêts tropicales venu parler de son amour des arbres à l'occasion du premier forum Du Grain à moudre de l'association Le Bonheur est dans le pré. Pour marquer l'événement, la Forge et Le Bonheur est dans le pré ont proposé à Jean-Claude Weil, le maire de Marmoutier, de planter un tilleul. « Cette essence est un arbre mythologique et plein de symboles, explique Jean Braud, bénévole du Bonheur est dans le pré et forestier à la retraite. C'est l'arbre de la santé ! » Le plant semble mené en espalier : Francis Hallé explique alors que certaines essences d'arbre poussent selon un seul plan, ce qui est le cas du tilleul ; ce n'est que plus tard qu'il adopte une forme plus circulaire. Après quelques coups de pelle, c'est Iwona Chardel, présidente de La Forge, qui remet à l'invité le livre « Capture d'une longue balade » réalisé avec les œuvres des enfants artistes du centre d'art : leurs œuvres autour de l'arbre y sont exposées.



Avant le repas aux Deux Clefs, le botaniste a tenu à voir les cormiers de la commune : c'est celui qui a été classé d'intérêt national par l'association A.R.B.R.E.S. en juin dernier qui lui a été présenté par le bénévole forestier de l'association, Jean Braud. Francis Hallé en a profité pour croquer de son crayon un jeune cormier planté à proximité de son aîné tricentenaire.



CERCLE SAINT ÉTIENNE



Après avoir été reléguée en Régionale 2 au terme de la première phase, l'équipe 1 a réussi à remonter directement en R1 dès la seconde phase. L'équipe 2 s'est maintenue de belle manière en Régionale 3, avant de viser la montée l'année prochaine. C'est donc une nouvelle saison positive pour le club, qui alignera toujours encore deux équipes au niveau Régional la saison prochaine. Par ailleurs, le CSE Marmoutier vous donne une nouvelle fois rendez-vous pour son traditionnel Hari Owe qui se déroulera le 28 octobre prochain, toujours animé par les Rosystars.



Dimanche 19 mars 2017 se sont déroulés à la Maison des Sports de Haguenau les championnats d'Alsace au fleuret. Dans la catégorie M11 féminin, belle prestation d'Elisa Richert qui ne cède qu'en finale après de très belles actions qui augurent une technique aboutie ; Elisa, qui ne pratique l'escrime que depuis un an, a parfaitement compris l'exigence d'une technique maîtrisée.

Il est possible de pratiquer l'escrime à Marmoutier à partir de 6 ans les mercredis après-midi et les samedi matin à l'ancienne gare. Venez découvrir cette activité qui développe entre autre le respect, la maîtrise de soi, la confiance en soi.

Maître d'armes Fraulich Daniel



LE FC MARMOUTIER RECRUTE

Des joueurs toutes catégories, des éducateurs, des dirigeants et toutes personnes souhaitant s'investir bénévolement dans un projet sportif passionnant et enrichissant afin de développer notre section jeunes, jeunes féminines, séniors et séniors féminines.

Nous recrutons également des personnes pour étoffer notre comité.

Notre mission, notre devoir et volonté est d'installer durablement le FC Marmoutier au centre de notre commune, de développer notre section jeune et transmettre notre passion du football dans le respect de nos valeurs qui sont le respect humain, le partage et le plaisir.

Si vous souhaitez nous rejoindre vous pouvez nous rendre visite au club house,

nous envoyer un courriel : marmoutier.fc@lafafoot.fr

ou contacter le président : Goncalves José au 0651743952

Pour toute information n'hésitez pas à consulter notre site internet :

<http://fc-marmoutier.footeo.com/>



ANNIVERSAIRE 1987 > 2017

Journée de fête des 30 ans de l'association

Samedi 16 septembre 2017

**À partir de 9h30 et jusqu'à 19h30 :
Place du Général de Gaulle - Fontaine**

Buvette et Bretzels cuits sur place
Avis aux amateurs

Petites expo de véhicules rétro et récents

Programme :

9h45 : Accueil de nos amis d'Obersasbach du Schlepper und Oldtimer Verein

10h15 : Inauguration du 30^{ème} anniversaire
Vin d'honneur offert
par la municipalité de Marmoutier
Prises de parole

Matinée animée par le groupe folklorique « D'Sonnenrose »
et les musiciens du Herrenstein

12h30 : Départ pour les membres et invités en autocar
de collection pour une ballade avec repas
dans les Vosges du Nord

17h15 : Retour arrivée à Marmoutier
du groupe de participants

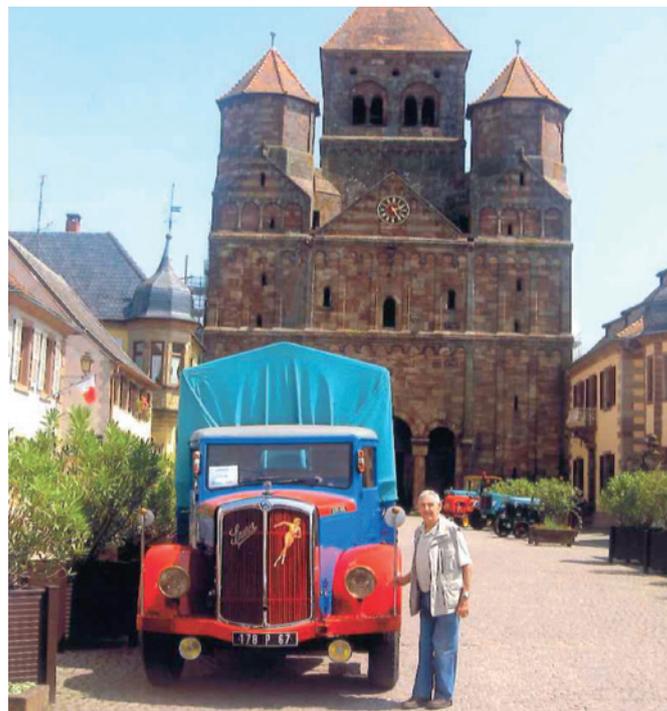
18h00 : À l'Abbatiale Messe d'action de Grâce
à l'intention des défunts de l'Amicale des Routiers
et du Schlepper Verein
Messe animée à l'Orgue par Hubert SIGRIST,
la Chorale et Trompettes

19h00 : Clôture de la journée avec bretzels
et pot d'au revoir

AGENDA – À NOTER

Le stand buffet – buvette des Routiers
au MESSTI de Marmoutier.

Samedi 02 septembre 2017 en soirée
Dimanche 03 septembre 2017 en journée



Congrès des Chauffeurs Routiers Européens - 2010



40^{ème} Anniversaire du SHIUR - Soutien Humanitaire International aux Usagers de la Route



Congrès des Chauffeurs Routiers Européens - 2010



25^{ème} Anniversaire

D'excellents résultats sur le plan régional

Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet, professeurs à l'école de musique, ont réussi, avec leurs élèves, de belles prestations aux épreuves régionales des Écoles de Musique Associées (E.M.A), qui se sont déroulées à la MAC de Bischwiller. 17 premiers prix Coupes, 7 deuxièmes prix Plaquettes et 9 sélections pour les finales nationales reflètent le brillant palmarès de l'école.

Les pianistes et accordéonistes se sont préparés durant de longues semaines pour participer dans les meilleures conditions à ce rendez-vous annuel qui a réuni près de 300 candidats. Des plus jeunes (6 mois de pratique) aux plus avancés, ils ont tous montré leur savoir-faire et de ce fait la qualité de l'enseignement prodigué par Anne-Catherine Stieber et Daniel Jurquet.

De plus, 9 pianistes ont été sélectionnés par le jury pour participer aux finales nationales qui réuniront les meilleurs élèves de toute la France. Marmoutier sera ainsi représenté sur le plan national.

La saison 2017-2018 se prépare dès maintenant...

Les inscriptions pour la nouvelle saison se font dès maintenant. Les renseignements relatifs aux diverses activités peuvent être donnés téléphoniquement au 06.08.49.45.85, sur rendez-vous ou en suivant l'actualité sur www.danieljurquet.com.

Les cycles d'essai, avec mise à disposition gratuite d'un instrument, seront reconduits. Les enfants de 5 ans et plus, pourront ainsi pratiquer dès le 1er cours, l'accordéon, le clavier ou le piano.

Pour les 3-4 ans, un jardin musical avec des activités ludiques est également proposé.

PALMARÈS

Accordéon

Poussin : 1^{er} prix Coupe : Lily Milcent

Débutant : 1^{er} prix Coupe : Louis Dervieux

Accordéon variété

Débutant : 1^{er} prix Coupe : Louis Dervieux

Piano

Poussin : 1^{er} prix Coupe : Léa Dellabe, Lina El Homrani ;
Médaille d'or : Selenn Paturel

Débutant : 1^{er} prix Coupe : Léa Gantzer, Elisa Lannuzel ;
2^e prix Plaquette : Louis Barra ;
Médaille d'or : Norah Bahy.

Initiation 1 : 1^{er} prix Coupe : Vlad Mihaescu

Initiation 2 : 1^{er} prix Coupe : Yuna Waldmann

Préparatoire 2 : 2^e prix Plaquette avec sélection pour les finales : Auxane Frèrejouan-Chelouti

Piano divertissement

Initiation 1 : 2^e prix Plaquette : Charlotte Hummel

Préparatoire 1 : 2^e prix Plaquette avec sélection pour les finales : Grégoire Verdet

Préparatoire 2 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales :
Élodie Baumert

Élémentaire 2 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales :
Marie Diebolt

Supérieur 2 : 2^e prix Plaquette avec sélection pour les finales :
Colin Verdet

Piano 4 mains

Débutant : 1^{er} prix Coupe : Léa Gantzer & Elisa Lannuzel

Initiation 1 : 1^{er} prix Coupe : Sarah Delgrange & Emma Krieger

Préparatoire 1 : 1^{er} prix Coupe avec sélection pour les finales :
Élodie Baumert & Auxane Frèrejouan-Chelouti.

Préparatoire 2 : 2^e prix Plaquette avec sélection pour les finales : Morgane Grutter & Arthur Verdet



Une nouvelle allée de Cormiers au Sindelsberg.



Dans le cadre de ses actions vertes, la municipalité de Marmoutier a procédé, en collaboration avec Jean, Patrick, Géraldine, Michel et Mathieu de l'association le Bonheur est dans le Pré, à une nouvelle opération de plantation d'arbres.

Cette fois, il s'agit de 37 nouveaux cormiers, plantés sur deux 2 lignes de chaque côté d'un chemin conduisant en forêt.

Les 2 rangées sont espacées de 7 mètres, à raison d'un plant tous les 8 mètres. Cette allée se situe le long du chemin rural allant du Willerholz (sommet du Sindelsberg) vers le sentier du Cimetière juif en bordure du site d'Air et Vie. Plusieurs autres jeunes Cormiers ont été plantés sur une parcelle communale sur le KOPPBURG.

Notre spécialiste d'arbres remarquables, M. Jean BRAUD, nous a confirmé qu'il s'agissait de semences issues de divers cormiers de notre ban communal. Les plants nous ont été procurés par une association de Ligny en Barrois (Meuse). En effet, notre expert Jean est en contact depuis plus de 10

ans avec M. VARINOT, le président de cette association 'AC2F' qui milite et s'implique pour cet arbre emblématique, esthétique et résistant, dont le bois est de très grande qualité. Du temps du monastère de Marmoutier, il est fort probable que son bois ait servi comme support de gravure, d'imprimerie, ou pour la réalisation d'instruments de musique.

Vu le nombre d'arbres existant encore à ce jour, il est certain que les habitants du bourg l'appréciaient fortement surtout, semble-t-il, sous forme distillée.

La ville adresse ses remerciements à toute l'équipe de bénévoles et à tous ceux qui ont contribué à cette opération.

Nous espérons que les promeneurs et les différents usagers de ce chemin respecteront ces plantations installées pour les décennies à venir.

Pour info voici le lien du site de AC2F <http://www.associationcormier.fr/revue-de-presse/2015>



Le bonheur est dans le pré

Association déclarée d'intérêt général

7-9 rue de la Gare 67440 MARMOUTIER 06.88.12.13.99 / 09.84.51.46.42 lestdanslepre@yahoo.fr
 FACEBOOK: <https://www.facebook.com/pages/Le-bonheur-est-dans-le-pr%C3%A9/554887147959294>

Des étoiles brillent dans les yeux des enfants de M'Balakhate !



L'école de brousse de M'Balakhate

Notre dernier séjour du mois de février au Sénégal a vu finaliser les travaux de l'école de brousse de M'Balakhate. L'association travaille depuis deux ans sur ce projet. Après la réfection des toits en février 2015, la chape et le carrelage en février 2016, nous venons de faire procéder à la mise en peinture des classes et des murs extérieurs. Le tout fut réalisé par des entreprises locales ce qui permet aussi de dynamiser l'économie du pays et ce pour un montant global de 17 000 €.

Les peintres ont travaillé pendant trois semaines et avant notre départ nous avons réceptionné les travaux. Tous les enfants du plus petit au plus grand ont précédé au grand nettoyage et étaient très fiers de nous montrer combien ils avaient eux aussi contribué à cette « remise en beauté » de l'école.

L'école, lorsque nous l'avons visitée pour la première fois, était dans un tel état de délabrement, que certains parents avaient inscrit leurs enfants dans un autre établissement. Depuis le début de la rénovation, les inscriptions affluent. Les conditions restent encore difficiles à nos yeux d'européens, en moyenne 60 enfants par classe, pas d'eau, pas d'électricité, peu de matériel mais les changements positifs apportés



à l'école améliorent grandement les conditions d'exercice des enseignants et des élèves. Ils ont également dynamisé le comité des parents d'élèves qui a commencé à remplacer peu à peu les vieux bancs de l'école. Reste encore la classe des petits qui se trouve dans un..... container rouillé !!!! A suivre..... (les travaux pour cette classe se chiffrent à 5 800 €...)

Echange de pratiques..... Apport de matériel....

Nous avons collecté du matériel (jeux éducatifs, puzzles, livres, crayons, feutres.....) et l'avons distribué dans différentes écoles maternelles. Nous avons mis à profit la distribution de ces outils pour organiser des ateliers dans les classes afin de valoriser ce matériel. Lors de notre séjour, beaucoup d'enseignantes



nous ont accompagnés cette année et nous avons exploité leurs compétences professionnelles. L'association avait également organisé avec le concours de l'Inspecteur de l'Education une formation à destination des enseignants d'école maternelle sur la numération. Ce fut l'occasion d'un bel échange sur les différentes pratiques au Sénégal et en France, matinée très enrichissante pour tout le monde !

Les parrainages

Chaque année, en cette période, nous faisons le point sur le travail scolaire de nos enfants parrainés avec les enseignants concernés. Ces rencontres sont essentielles, l'enfant doit se sentir soutenu et encadré ! Dans la plupart des cas, tout se passe bien et nos filleuls sont tous très heureux de pouvoir aller à l'école !

Manifestations à venir

Organisation de la 3ème édition de notre marche solidaire du mois de septembre

Encore un grand MERCI à vous tous qui de près ou de loin nous aidez tout au long de l'année, la solidarité n'est pas un vain mot et sans vous rien ne serait possible.



EXPOSITION TEMPORAIRE : « L'ART CULINAIRE ET SES USTENSILES »
DU 7 MAI AU 29 OCTOBRE 2017



Plat (fragment) en céramique sigillée, II^e siècle.

À travers le sujet de « l'Art culinaire et ses ustensiles », cette exposition tente d'approcher le quotidien de nos ancêtres, et ce de l'époque gallo-romaine jusqu'au XIX^e siècle.

Se nourrir répond à un besoin physiologique, mais également à des besoins sociaux et culturels. Dès le Néolithique, les aliments et les ustensiles de cuisine jouent donc un rôle prépondérant, en cela qu'ils orientent, conditionnent et reflètent certaines pratiques, allant même jusqu'à l'organisation de la société au Moyen Âge.

D'un sujet de prime abord anodin, cette exposition aborde en réalité un thème particulièrement riche pour tous ceux qui sont désireux de découvrir davantage les sociétés qui nous ont précédé. Ce sujet d'étude soulève en effet de nombreuses questions : Comment mangeaient nos ancêtres et que mangeaient-ils ? Quels ustensiles de cuisine étaient utilisés entre l'étape de préparation des repas et celle de consommation des aliments ? Quels étaient les matériaux et formes de ces vaisselles et comment étaient-elles fabriquées ? D'une manière plus générale, que peut-on dire des sociétés européennes, de l'époque gallo-romaine au XIX^e siècle, à travers l'utilisation des ustensiles de cuisine et de la vaisselle de table ?



Casseroles en terre cuite, XVIII^e siècle.

FOCUS SUR L'ÉPOQUE GALLO-ROMAINE

À partir de 52 avant J.-C., date de la victoire de César sur les tribus gauloises, et durant 5 siècles, l'Alsace fait partie de l'Empire romain. Au fil du temps, de nombreuses coutumes sont adoptées, et ce jusque dans la cuisine.

Les cuisines gallo-romaines étaient très simples. Il s'agissait le plus souvent d'une pièce au centre de laquelle se trouvait un foyer à même le sol. Les aliments pouvaient être mis dans diverses sortes de récipients que l'on déposait à l'intérieur du foyer, directement dans les braises ou sur un trépied. Ils pouvaient également cuire dans un chaudron suspendu au-dessus du feu au moyen d'une crémaillère.



Les logements des familles simples étaient en général exigus et ne permettaient pas de manger allongés ; il n'y avait en principe pas de séparation entre la cuisine et la pièce où l'on prenait ses repas. En revanche, les riches demeures urbaines possédaient une salle à manger (*triclinium*), séparée de la cuisine, qui comportait en général trois lits disposés en U. Sur chacun d'eux pouvaient s'allonger trois convives. Les femmes se tenaient généralement assises sur des chaises placées près des lits.

Les différents plats étaient posés sur une petite table centrale : on mangeait avec les doigts, et parfois avec une petite cuillère à manche pointu.

CONFÉRENCES ET ANIMATIONS 2017

Toutes les conférences (gratuites/plateau) ont lieu dans la salle de conférence du musée.

Dimanche 11 juin à 15h : « Histoire de la gastronomie alsacienne », par Michel ORTH, consultant culinaire et spécialiste de l'histoire de la gastronomie.

Dimanche 2 juillet à 15h : « Les facettes du costume paysan à Uhrwiller et environs », par Jean-Marc SCHLAGDENHAUFFEN, historien et membre du musée de Offwiller.

Dimanche 3 septembre à 15h : « Le judaïsme rural en Alsace », par Alain KAHN, président de la Communauté israélite de Saverne.

10h-12h et 14h-18h : Visites gratuites des collections judaïca et du miqwhé (bain rituel) du musée.



Groupe de fillettes, Uhrwiller, vers 1930.

Dimanche 17 septembre (10h-12h et 14h-18h) : Visites gratuites du musée (Journée Européenne du Patrimoine).

Dimanche 8 octobre à 15h : « Balade le long de la route du sel », par Guy TRENDEL, historien et écrivain spécialiste de l'Alsace.

LE MUSÉE EST OUVERT

En mai, juin et octobre

les dimanches et jours fériés
(10h-12h et 14h-18h ; fermé le 1^{er} mai)

En juillet, août et septembre

du mercredi au vendredi (14h-17h)
et les dimanches et jours fériés (10h-12h et 14h-18h)

et toute l'année sur réservation (Musée 03 88 02 36 30 / Office de Tourisme 03 88 71 46 84)



RETROUVEZ L'AGENDA DES ANIMATIONS DE MARMOUTIER SUR INTERNET!

Pour connaître toutes les animations qui ont lieu sur la commune (concerts, soirées à thème, conférences, expositions, sorties pédestres...), rendez-vous sur le site :

www.cc-marmoutier-sommerau.eu

Dans la rubrique « Agenda des Animations » de la page consacrée à Marmoutier, vous y découvrirez toutes les manifestations.

Pour les associations ou personnes qui souhaitent y annoncer leurs événements, merci d'envoyer toutes les informations par mail à : mairie-marmoutier@orange.fr

ou par courrier : Mairie de Marmoutier

5, place du Général de Gaulle

67440 Marmoutier



CLUB VOSGIEN

Dans le précédent bulletin, le Club Vosgien annonçait la fin du balisage des sentiers du Tannenwald. Complété par de nouveaux tracés ce nouveau balisage permettra aux promeneurs et randonneurs de redécouvrir aisément notre remarquable forêt. Mais depuis le début de l'année, l'association s'est remise au travail pour réactualiser la signalétique du secteur « montagne ». La tâche consistera à renouveler les 120 plaques qui jalonnent les circuits situés entre Reinhardsmunster, Obersteigen et La Hoube. Celles-ci furent confectionnées par des membres du club durant l'hiver, profitant des compétence et de l'équipement « high tech » de nos collègues de Colmar pour la réalisation des lettrages. Leur pose nécessitera environ 200 heures de bénévolat. Entre-temps les responsables des sentiers se rendent régulièrement sur le terrain pour élaborer le plan de pose et définir les emplacements qui recevront les balises, plaques et poteaux. Par ailleurs le club installera prochainement de nouveaux panneaux d'information, l'un au parking du Schlossgarten et l'autre à l'entrée du Tannenwald, près de Caritas-Air et Vie **(ci-dessous)**. Celui déjà en place près de l'Église de Reinhardsmunster bénéficiera lui aussi d'une remise à neuf **(ci-dessus)**. Ces travaux s'étaleront au long de l'année 2017 et toute personne disponible qui souhaite offrir



de son temps en participant à ces chantiers en pleine nature sera la bienvenue. Comme vous pouvez le constater, la section locale du Club Vosgien s'emploie à embellir et à valoriser notre environnement pour le bien-être et le confort de tous. Si vous appréciez ces actions et désirez nous soutenir, n'hésitez pas à rejoindre le Club Vosgien de Marmoutier. Vous trouverez tous les renseignements utiles sur le site : www.club-vosgien-marmoutier.org ou auprès du président Guy Muller au 03 88 91 80 65.

Circuit de découverte du Tannenwald
 Marche de 3 h 30 sur 13 km, dénivelé cumulé de 300 m.

Départs possibles à Marmoutier, Air et Vie, Moulin de Champagne, Buchberg et Dimbsthal. Ce circuit très complet relie Marmoutier, la chapelle du Sindelsberg, Air et Vie, l'aire de pique-nique de la Förstermatt, le Moulin de Champagne, le hameau du Buchberg, Dimbsthal, la croix du Rasten et le sommet du Heckberg. Il est balisé avec un anneau bleu.

Petit circuit du Tannenwald
 Marche de 1 h 30 sur 6 km, dénivelé cumulé de 200 m.

Départ de Dimbsthal ou du Moulin de Champagne. Ce circuit relie Dimbsthal au Moulin de Champagne par le Buchberg. Il est balisé avec un anneau jaune.

Traversée Sud Tannenwald : Marmoutier - Buchberg - Reinhardsmunster - Billebaum
 Marche de 2 h 30 sur 8,5 km, dénivelé cumulé de 400 m.

Ce sentier permet de rejoindre le sentier de grande randonnée GR53* (rectangle rouge) au lieu-dit le Billebaum. Il traverse la forêt, une zone de vergers et Reinhardsmunster. Belle vue sur le site du village. Il est balisé avec un chevron bleu. * Le GR53 est un sentier de grande randonnée entre la Mer du Nord et la Méditerranée.

Traversée Nord Tannenwald : Marmoutier - Sindelsberg - Moulin de Champagne - Reinhardsmunster
 Marche de 1 h 30 sur 6 km, dénivelé cumulé de 200 m.

Ce sentier est le début d'un itinéraire régional qui se poursuit vers Zolstock, Dabo et Sarrebourg. Il propose l'accès le plus direct à Air et Vie depuis Marmoutier. Il passe par l'aire de pique-nique de la Förstermatt. En le combinant avec le chevron bleu, il est possible de faire une randonnée circulaire de 15 km. Il est balisé avec un disque rouge.

CLUB VOSGIEN DE MARMOUTIER LES CIRCUITS DU TANNENWALD

Le Tannenwald est un site propice aux excursions pédestres. Sans difficultés, ces parcours sont adaptés à tous les membres de la famille.



Les randonneurs retrouveront tous les sentiers balisés de ces circuits sur la carte de randonnée TOP25 n° 3715 OT SAVERNE SARREBOURG, éditée par l'IGN avec la participation du Club Vosgien.

© 2017 Club Vosgien de Marmoutier - www.club-vosgien-marmoutier.org



Programme 2017 - 2^e semestre

07 Juin - LES ÉTANGS DES VOSGES DU NORD : Marmoutier 8h00 – Étang de Hanau 9h30 – Col du Petit Dunkelthal – Bannstein - Château de Waldeck – Erbsenfelsen - Niveau 2 – Jean-Paul Lerch.

11 Juin - CIRCUIT DE LA BRÈME : Marm 9h00 - Angomont - Haut des Fous - Thiaville - Neuwiller les Badonviller - Breménil Niveau 2 - Guy Sachs.

14 Juin - VESPÉRALE : Saverne Dragons 18h30 - Grotte Danne - MF Finstingerkopf - Roche Plate - Pilsfels - Bois de Chêne - 3 heures - Niveau 2 - Guy Muller.

24-25 Juin - ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : toutes les sections du Club Vosgien à Strasbourg – Inscription Guy Muller.

25 Juin - CIRCUIT DES 4 LACS : Marmoutier 8h00 - Col du Calvaire 9h30 - Gazon du Faing – Lac Vert - Lac des Truites – Lac Noir – Lac Blanc – Calvaire - Niveau 4 – Rémy Phillipps – Henri Burgel.

02 Juillet - RIMBACH STEIG : Marmoutier 8h00 – Darstein – Rochers Nesselberg et Hühnerstein – Belvédères - Wasgauhütte – Niveau 3 – François Chaumont.

05 Juillet - VALLÉE DE LA BRUCHE : Marmoutier 8h30 Wildersbach (Mairie) 9h45 – Col de la Perheux – Belmont – La Serva – Rocher de la Princesse Emma – Cascade de la Serva – Niveau 3 – Jean-Paul Lerch.

09 Juillet - VÉLO LORRAIN : Marmoutier 8h00 - Mairie de Richeval 8h45 – Leintrey – Azerailles – Ancerviller – Richeval – 70 km – François Chaumont.

13/23 Juillet - BIVOUAC AU FUCHSBERG : selon météo Infos complémentaires et inscriptions sur le site au plus tard le 10/07 - Roger Schmitt.

16 Juillet - VESTIGES DE LA GUERRE 14 -18 DU DONON SUD : Marmoutier 8h00 Col du Donon 9h15 – Circuit de 5 heures avec visite - Niveau 2 – Camille Liehn.

20 Juillet - VESPÉRALE : Marmoutier 18h00 - Ernolsheim-les-Saverne – Spitzfelsen – Heidenstadt – Frohnberg – Daubenschlag – Niveau 2 - Danielle Stengel.

30 Juillet - FORET NOIRE DU NORD : Marmoutier 7h30 - Malschbach – Geroldsauer Wasserfall – Scherrhof – Scherrhaldekopfhutte – Riesenbrunnen - Malschbach – Niveau 3 – Hollænder Gérard.

02 Août - VOSGES DU NORD : Marmoutier 8h30 Niederbronn 9h45 – Breitwasen – Schlangenthal - Grand-Arnsbourg – Col Holdereck et Ungerthal – Wasenbourg - Niveau 2 - Jean-Paul Lerch.

06 Août - CHAMP DU FEU : Marmoutier 8h00 - Col de la Perheux – Cascade de la Serva – Champ du Feu – Belmont - Vallée de la Schirgoutte - Niveau 3 – Madeleine Ehrmann – François Antz.

10 Août - VESPÉRALE : Saverne Dragons 18h00 - Tour Chappe – Hexentisch – Tour du Brotsch – Krappenfels et retour Niveau 2 - Danielle Stengel.

27 Août - VERS LE PETIT BALLON : Marmoutier 7h30 – Sondernach – Meyersbuhl – Steinberg – Petit Ballon – Col du Hilsenfirst – Ferme Auberge Landersen – Sondernach – Niveau 4 – Romain Bernaud.

02 au 09 Septembre - SÉJOUR AU LAC D ANNECY : Village de vacances CAP FRANCE – Inscription avant le 31/12/16 – Participation 500 € - Sorties quotidiennes et découverte de la région avec guide local.

06 Septembre - MASSIF DU SCHNEEBERG : Marmoutier 9h00 - Schleiff 9h30 – Wetzlach – Sandplatz – Hengst – MF Spitzberg – Steinerne Mannel – Backofenfelsen – Schleiff – Niveau 2 – Jean-Paul Lerch.

17 Septembre - CHATEAUX DES VOSGES DU NORD : Marmoutier 8h00 – M.F.Katzenthal – Froensbourg – Wengelsbach – Klingelfels - Maimont – Friedenkreuz – Wasigenstein – Zigeunerfelsen – Niedersteinbach – Niveau 3 – Guy Sachs.

24 Septembre - ROUTE DE LA 2^e DB EN VELO : Marmoutier 7h30 – Sarrebourg – Rauwiller – La Petite-Pierre – Bouxwiller – Dettwiller - Saverne 70 km - Rémy Phillipps.

01 Octobre - SORTIE DISTRICALE A CIREY / VEZOUZE : Marmoutier 8h00 – Inscription avant le 25/09 - Guy Muller.

08 Octobre - LE VIGNOLE COULEUR D'AUTOMNE : Marmoutier 8h00 – Châtenois - La Wick – Château de Kintzheim - Schaflager - Rocher de la Justice - Rocher du Sanglier - Saint-Hippolyte - Orschwiller - Kintzheim - Châtenois – 5h30 - Niveau 3 – Danielle Stengel.

15 Octobre - RANDO DU JUMELAGE - SCHWARZWALDVEREIN SASBACH : Marmoutier 7h30 - Bad Griesbach 9h15 - Inscription avant le 08/10. Randonnée dans la région Bad Griesbach – 5 heures – Niveau 2 - Brigitte Morbach.

05 Novembre - APRÈS-MIDI FAMILIALE : Marmoutier 13h15 – Dossenheim/Zinsel – Griesbach le Batsberg – Colline du Batsberg – Niveau 2 – Danielle Stengel.

19 Novembre - SORTIE APERO À LA PETITE-PIERRE : Inscription avant le 13/11 - Marmoutier 8h30 - Graufthal – Moulin de La Petite-Pierre – Rocher des paiens - La Petite-Pierre - Rocher Blanc – Abri du Muckenkopf – Fontaine du Tonnelier Jacques – Weckenmuehle – Niveau 2 – Danielle Stengel.

03 Décembre - SORTIE DE FIN D'ANNÉE : Inscription avant le 20/11 - Marmoutier 9h00 – Wasselonne 9h30 – Relais du Geisweg – Westhoffen (repas) – Schantz - Niveau 2 – Guy Sachs.

LES BORNES ARMORIÉES DU TANNENWALD

L'animal sauvage s'approprie un territoire où il trouvera gîte et nourriture. Il s'y installera, s'y reproduira et le marquera par des signes propres à son espèce, à l'adresse de ses pairs. Guidé par son instinct il défendra ce territoire de toutes ses forces, souvent au péril de sa vie.

Au début de son existence l'homme agissait selon un schéma semblable. Il occupait un espace suffisant pour la survie de la tribu, délimité par des frontières naturelles, fleuves, mers, montagnes ou vallées. Mais peu à peu, animé par un besoin d'expansion et la soif de conquêtes, il repoussait ces limites pour en établir d'autres, plus politiques et souvent plus stratégiques.

Pour matérialiser ces nouvelles possessions parfois conquises par la force, il fallait les «borner» avec des repères visibles, facilement reconnaissables et résistant aux intempéries. La pierre, abondante dans nos régions, dure mais facile à façonner s'avérait être un matériau idéal. Taillées selon des formes plus ou moins conventionnelles, ces pierres portent de multiples indications. Sur les faces latérales apparaissent toujours des armoiries ou des signes

permettant d'identifier les propriétaires, souvent l'année de pose et le numéro chronologique de la borne. Sur la partie supérieure est gravée une ligne matérialisant la séparation des propriétés, parfois appelée viseur, qui indique la direction de la borne précédente et suivante.

La pose des bornes, en présence des autorités civiles et religieuses, s'effectuait selon des rites très précis, un peu mystérieux et toujours solennels. Un procès-verbal d'abornement établi à Hultenhouse le 2 août 1784 en relate le processus : «... nous avons de suite fait planter une nouvelle borne de grain de sable rouge, ayant seize pouces de profondeur en terre, vingt trois pouces hors terre, de la largeur de dix pouces deux lignes sur sept pouces, au pied de laquelle nous avons fait mettre pour témoins des morceaux de tuile au nord et du charbon au midy, ensuite de quoy nous avons fait tailler sur la face au midy la lettre H, sur celle au nord les armoiries de l'abbaye de Marmoutier avec le milliaire 1784, sur celle au levant le n° 68, et sur la superficie une ligne droite servant de visière».

Longtemps considérées comme sacrées elles furent respectées par tous, malheur à celui qui les profanait ! Ce qui explique pourquoi de nombreuses bornes jalonnent toujours nos prés et nos forêts, précieux témoins d'un livre foncier en grandeur nature. Les unes sont restées dans leurs livrées d'origine et d'autres portent les marques de leurs propriétaires successifs.

Le style de la taille des armoiries est très différent d'une borne, ou d'un groupe de bornes, à l'autre. Était-ce la volonté des commanditaires ou l'interprétation personnelle du langage héraldique par les différents tailleurs de pierre ? Il est certain que le talent de ceux-ci personnalise chacun de ces monuments par une touche d'esthétique, tant sur la précision que sur leur originalité. En observant les détails des sculptures on arrive à trouver des similitudes frappantes qui permettent de supposer qu'un certain nombre de bornes sont l'œuvre des mêmes artistes.

Elles ont bien résisté au temps, mais au XX^e siècle beaucoup ont disparu, victimes du vandalisme ou de la mécanisation des travaux de débardage. Depuis quelques années les dignes rescapées sont de plus en plus coiffées de peinture blanche. Cette décoration, alléguée pour leur préservation, devrait permettre de mieux les repérer à l'avenir. Il faudra donc se résigner à observer ou à étudier ces petits monuments défigurés. Dommage, ils avaient un certain charme.



LES BORNES DE L'ABBAYE

Au début du XVIII^e siècle, l'abbaye de Marmoutier connut son deuxième essor et récupéra peu à peu les biens dont elle fut dépossédée, notamment la forêt du Tannenwald. Au fur et à mesure des rachats on procéda à des abornements, d'où les nombreuses dates relevées sur les bornes : 1723, 1726, 1729, 1730, 1733... et chaque parcelle commençait par le numéro «1». Certaines années il y eut plusieurs acquisitions, c'est ainsi que quelques bornes portent le même numéro dans le même millésime.



Pour marquer ses terres, l'abbaye n'utilisait que le «M», mais à partir de 1722 elle adopta la crosse, avec ou sans le «M». La volute de la crosse est souvent tournée «vers l'extérieur», à droite, et parfois à gauche (*ci-dessus*). Dans la tradition chrétienne la crosse épiscopale est tournée vers l'assistance lorsque l'évêque célèbre dans son propre diocèse et vers lui-même dans le cas contraire. Pour l'abbé (qui a aussi le rang d'évêque) la volute est tournée vers lui-même pour signifier que seul le monastère relève de sa juridiction. Mais il semblerait que dans le Tannenwald cette différence de position serait une «fantaisie» de sculpteur, plutôt qu'un symbole d'autorité.

LA BORNE DU MEYERSTEIN

Près du Buchberg, le point de rencontre des bans de Marmoutier, Dimbsthal et Hengwiller était un lieu hautement symbolique en matière de droit local. Au XVIII^e siècle trois colonges s'y rejoignaient, celles de la *Meyerei* (métairie) du Buchberg, de Wangen et de Hengwiller. Une borne aux armes de l'abbé de Marmoutier posée en 1726 près d'une grosse pierre cubique avec la lettre «M» gravée sur la face avant, marque cet endroit (*ci-dessus à droite*).

Chaque année leurs nouveaux échevins et gardes-champêtres s'y rassemblaient pour prêter serment. Un document de 1722 témoigne de cette cérémonie :

«La première pierre borne est une grande borne et s'appelle Meyerstein par rapport que les nouveaux Eschevins de la dite Collonge y doivent prêter le serment, et que la Justice de la Collonge et du ban de Hengwiller y s'assemble tous les ans au troisième mardy après la Saint Martin pour faire prêter le Serment au nouveau bangard de la dite Collonge et du Ban de Hengwiller et pour y commencer le circuit de la Collonge et du Ban de Hengwiller qui se fait tous les ans au jour susdit».



LES BORNES DE 1726

A l'exception de celle du Meyerstein, aucune des autres bornes posées en 1726 ne portent le «M» de Marmoutier sur la crosse et certaines ont leur millésime taillé sur deux lignes (*ci-dessous*).





Trois d'entre elles possèdent des attributs uniques : deux crosses abbatiales sur leurs faces opposées. L'une de ces bornes, près du réservoir de Sindelsberg, un peu mutilée, porte en plus une belle croix grecque sur un côté (*ci-dessus à gauche*). L'une des faces de la borne numéro 24 en haut du Tannenwald témoigne d'une réutilisation ultérieure : la surcharge «GW», probablement *Gemeinde-Wald* et l'une de ses deux crosses est complétée d'une croix (*ci-dessus à droite*). Il en est de même pour la borne aux numéros 10 et 142 près du *Buchberg*, marquée de l'abréviation «BW», pour *Buchberg-Wald* (*ci-dessous*).



L'exemplaire *ci-dessus*, particulièrement bien conservé, porte comme attributs les chevrons des seigneurs de Hanau-Lichtenberg, l'abréviation «RM», la date de 1786, le numéro 8 et les armes de l'abbé de Marmoutier avec le numéro 161.

LES SEIGNEURS DE WANGEN

À l'entrée sud du Tannenwald et à proximité du Meyerstein des bornes de l'ancienne colonge féodale des seigneurs de Wangen ont difficilement traversé les siècles. D'un côté elles portent une magnifique crosse et de l'autre l'inscription «WANG» (*ci-dessous*).

LES SEIGNEURS DE HANAU-LICHTENBERG

Par application du décret du conseil d'état, du 2 mai 1744 faisant obligation aux propriétaires forestiers de fournir à l'intendant un plan détaillé avec le procès-verbal d'arpentage, quelques communes procédèrent à l'identification des bornes situées autour de leur territoire. Reinhardsmunster en fit de même et marqua les siennes avec l'abréviation «RHM» ou parfois «RM». Elles sont situées sur le sentier parallèle à la route forestière entre le Billebaum et le *Schaefferplatz*, sur les anciennes lignes frontières perpendiculaires à cette route et descendant vers Reinhardsmunster et dans le lit du *Durrenbach*, ruisseau en amont du moulin de Champagne.

LES BORNES MUTILÉES

Après la révolution de 1789 toutes les possessions de la riche maison religieuse de Marmoutier furent mises sous séquestre et devinrent biens nationaux «pour que la république puisse en tirer parti». Voulant marquer la rupture avec l'ancien régime, quelques révolutionnaires fanatiques s'acharnèrent sur tout ce qui leur rappelait l'abbaye et en particulier ses bornes. Ils martelèrent leurs armoiries, allant même jusqu'à les détruire. Dans la forêt de Marmoutier, plusieurs d'entre elles furent dépouillées de leurs attributs, parfois très méticuleusement, comme les deux exemplaires (*ci-dessous*), datés de 1723 et de 1733.

A la fin du XVIII^e siècle le Tannenwald comptait 472 bornes. Leur nombre diminue d'années en années... actuellement il n'en reste plus qu'une bonne centaine.



une forme ovale masquée par le tronc de l'arbre. Il est probable que cette borne rende hommage à un voyageur dénommé *Sicrist* (ou *Sigris*, patronyme répandu à Marmoutier) qui, selon une tradition de l'époque, aurait rapporté des espèces végétales trouvées sur d'autres continents pour les planter dans notre forêt (*page de couverture et ci-dessous*).

DES SECRETS BIEN GARDÉS

A l'est de la route forestière qui relie la ferme du *Willerholz* à Dimbsthal, quelques belles bornes portent le millésime 1730, le monogramme «IDD» et une figure géométrique qui rappelle l'enseigne de la corporation des bouchers. Quelle était la fonction de ces bornes ? qui en était le propriétaire ? un riche boucher ? (*en haut à droite*).

A une cinquantaine de mètres après la *Croix du Rasten*, en direction de Dimbsthal, une borne unique enlacée par les racines d'un sapin ne cesse d'intriguer les historiens locaux. Identique aux précédentes (1730, IDD et la forme d'une hache de boucher) ses deux faces opposées portent en plus des inscriptions originales, probablement plus récentes. Côté ouest on lit le texte suivant : «PLANTES - VEGETAUX - ASIE - ROI - AUSTALIE - AMERIQUE - SICRIST». Le mot «ROI», plus petit, pourrait être un rajout. Côté sud, à nouveau l'inscription «SICRIST» et



SOURCES DOCUMENTAIRES

Jean-Paul Lerch

- *Bornes armoriées des abbayes de Marmoutier, d'Andlau, du prieuré de Saint-Quirin, François Obstetar, SHASE, 1999.*
- *Abornements forestiers anciens dans la Marche de Marmoutier, Jean-Joseph Ring, SHASE n° 222a, 2008.*
- *Du Haut-Barr à l'Ochsenstein, J-J Ring, SHASE, n° 214a, 2006.*

Pays de Saverne Plaine et Plateau • Festi'nergie le 9 SEPTEMBRE 2017 à Air et Vie

Cet événement a pour but de faire (re)découvrir au grand public, de manière ludique, les grands enjeux de l'Énergie sur notre territoire. Les thèmes suivants seront particulièrement mis en évidence :

- La Mobilité durable avec un atelier de réparation de vélo et l'essai de vélos originaux grâce à la présence inédite de Cyclo Circus. Des vélos dignes des plus grands cirques à votre disposition ! Tandem côte à côté, Grand-Bi, vélo-step, triporteur, vélo de 36 pouces, aux roues désaxées ou au cadre articulé... Un grand choix pour s'amuser ! Avec une vingtaine de vélos insolites à faire essayer au public, les fous rires sont au rendez-vous !
- Les Énergies Renouvelables avec la possibilité de venir tester le potentiel solaire de votre propre toiture. Des citoyens de la Société Centrales Villageoises du Pays de Saverne, une société citoyenne de production d'énergie renouvelable, pourront également vous renseigner sur cette manière originale de produire de l'électricité.
- Le Bâtiment Performant avec la présence de l'Espace Info Énergie qui vous renseignera sur vos possibilités de travaux d'économies d'Énergie. Mon Appart Éco Malin viendra sensibiliser de manière pédagogique sur les éco-gestes qui vous permettent d'économiser facilement de l'énergie et donc des euros à la maison.
- Nos ressources locales seront également mises en valeur avec une restauration et une buvette exclusivement locales. Des producteurs locaux tels que le syndicat apicole de Saverne-Marmoutier seront aussi présents pour le plus grand plaisir de vos papilles !

Un Événement festif destiné au Grand Public

« L'Énergie fait sa fête » saura ravir petits et grands. Des activités sont également destinées aux enfants comme l'essai de vélos étranges et la réparation de vélos. Il y en aura pour toute la famille. Si vous êtes plutôt aguerris question bâtiment performant, ne loupez pas la conférence de Jean Claude Tremsal sur l'Habitat durable : l'évidence de la construction passive Benjamin Godfroy

Plus d'infos sur le site du Pays de Saverne Plaine et Plateau

<http://www.paysdesaverne.fr/PCET/2017-07-Festinerergie-energie-fait-sa-fete.htm>



CHAPELLE SAINT-DENIS

SOUSCRIPTION PUBLIQUE POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS

Ce mercredi 5 juillet 2017, dans la salle du conseil municipal en mairie, la Commune de Marmoutier et la Fondation du Patrimoine ont confirmé leur collaboration en vue de recueillir des fonds pour la restauration de la chapelle Saint-Denis du cimetièrre. Cette Fondation est animée par des bénévoles dont l'objectif est de valoriser et transmettre notre patrimoine qui constitue une part essentielle de notre mémoire collective et de notre identité.

M. Jean-Claude WEIL, Maire, et M. Pierre GRUTTER, Délégué Départemental de la Fondation du Patrimoine, ont paraphé la convention de souscription qui officialise ce partenariat. La Paroisse Catholique est naturellement associée à cette mobilisation, de même que l'Office Municipal des Sports et des Loisirs qui a contribué à l'organisation de concerts dont le plateau était dédié à la restauration du patrimoine culturel. M. Jean-Paul François LERCH, enfant du pays et également Délégué Départemental adjoint de la Fondation du Patrimoine, a fait appel à ses souvenirs de jeunesse en évoquant l'importance qu'avait alors la chapelle dans la vie quotidienne des Maurimonastériens ; elle demeure encore aujourd'hui un lieu de culte et de recueillement intime et familial.

L'édifice est également reconnu pour ses qualités architecturales et patrimoniales certaines. Construite au XIIème siècle, la chapelle possède entre autres caractéristiques une nef romane et un chœur gothique dont

la voûte sexpartite, élevée vers 1225, serait la plus ancienne d'Alsace, ainsi qu'un remarquable retable du XVème siècle présentant une Vierge à l'Enfant, Sainte Catherine et Sainte Barbe.

Depuis quelques temps, l'état de la toiture et la présence de fissures intérieures ont éveillé l'attention de la Commune, propriétaire, et de la Paroisse. Le service des Monuments Historiques de la DRAC a récemment confirmé l'intérêt d'engager prochainement des travaux suite à une visite sur site. Ceux-ci porteront principalement sur la couverture de la nef, la mise aux normes électriques, la réfection des peintures intérieures, des aménagements sur les abords immédiats étant également envisagés.

Nous comptons sur la mobilisation la plus large possible pour maintenir en état un élément de notre patrimoine, et le partenariat avec la Fondation du Patrimoine, reconnue par l'Etat et d'utilité publique, permet une défiscalisation des dons effectués par les particuliers et les entreprises.

Les généreux donateurs peuvent trouver un bulletin de participation détachable dans le présent bulletin, ou se rendre sur le site de la Fondation du Patrimoine sur la page dédiée <https://www.fondation-patrimoine.org/les-projets/alsace>.

Un grand merci d'avance à celles et ceux qui soutiendront ce projet de restauration.



Sous le regard de Père Claude, MM. GRUTTER et LERCH, respectivement Délégué départemental et Délégué départemental Adjoint de la Fondation du Patrimoine, rappellent les objectifs et les missions de la Fondation.



Officialisation du lancement de la souscription publique par la signature de la Convention de Souscription.



PARTICIPEZ A LA SAUVEGARDE
DU PATRIMOINE ALSACIEN



RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS DE MARMOUTIER

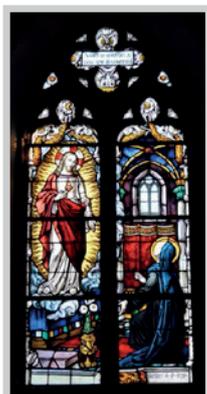
www.fondation-patrimoine.org/52755

RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS

La Chapelle Saint-Denis, située dans l'enceinte du cimetière paroissial, est un édifice dont la construction date du XIIe siècle.

Inscrite à l'Inventaire des Monuments Historiques par arrêté du 7 avril 1975, elle possède une nef romane et un chœur gothique, dont la voûte sexpartite, élevée vers 1225, serait la plus ancienne d'Alsace. D'ailleurs, sur chacun des six voûtains se trouve la représentation d'un buste de saint ayant joué un rôle important dans la vie de l'abbaye de Marmoutier. On y retrouve saint Léobard, Léon IX, saint Benoît d'Aniane, saint Pirmin, saint Maur et saint Étienne.

Cette chapelle ouvre ses portes au public, les invitant à découvrir les nombreux trésors qu'elle renferme, tels un retable du XVe siècle, dont les volets fermés représentent l'Annonciation, et ouverts, une Vierge à l'Enfant sculptée, entourée de Sainte-Catherine d'Alexandrie et de Sainte-Barbe. Une statue de Saint-Denis en bois polychrome lui est aussi adjointe.



N'oublions pas l'autel du XVIIIe siècle dédié à saint Denis, ainsi que les deux panneaux honorant les victimes de la Première Guerre Mondiale.



Toutefois, tous ces trésors sont en périls, car la charpente et la toiture de la nef sont en très mauvais état, ce qui engendre une dégradation des peintures intérieures ; à cela s'ajoutent des fissures intérieures et un décollement partiel des enduits.

Les travaux prévus

La première phase des travaux concernera la restauration de la couverture de la nef, puis la reprise des fissures et la mise à neuf des peintures intérieures, après rénovation du circuit électrique. Une seconde phase portera sur le drainage extérieur et le réaménagement des abords de l'édifice.

Les travaux s'élèveront à environ 100.000 € pour une durée de trois mois.

La commune, la Paroisse catholique de Marmoutier, ainsi que l'office Municipal des Sports, des Loisirs et de la Culture s'associent à la Fondation du patrimoine afin de lancer une collecte pour la restauration de cette chapelle qui joue un rôle culturel important, et pour préserver les œuvres qu'elle renferme.

LA FONDATION DU PATRIMOINE

Créée par la loi du 2 juillet 1996 et reconnue d'utilité publique, la Fondation du patrimoine est le premier organisme national privé indépendant qui vise à promouvoir la connaissance, la conservation et la mise en valeur du patrimoine non protégé par l'Etat.

► Organisation :

La Fondation du patrimoine est une organisation décentralisée. Son action s'appuie sur un réseau de délégués départementaux et régionaux, tous bénévoles.

► Moyens d'action :

Pour son action, la Fondation du patrimoine dispose d'instruments très incitatifs.

Le **label** facilite la restauration de bâtiments appartenant à des propriétaires privés. Il peut permettre à ses bénéficiaires d'obtenir des avantages fiscaux.

La **souscription** permet de mobiliser le mécénat populaire en faveur de projets de sauvegarde du patrimoine public ou associatif.

Les **subventions** : La Fondation peut également apporter une aide financière grâce au mécénat d'entreprise ou à une subvention sur ses fonds propres.



PARTICULIERS, ENTREPRISES

Grâce à vos dons la chapelle Saint-Denis pourra être restaurée.

Il vous suffit, au choix :

- d'envoyer le bulletin joint avec votre chèque
- de faire un don en ligne à l'adresse www.fondation-patrimoine.org/52755
- de flasher le code ci-contre, également pour effectuer un don en ligne :



Exemples d'avantages fiscaux

	Impôt sur le revenu	Impôt sur les sociétés	Impôt sur la fortune
Un don de :	50 €	500 €	1 000 €
Une dépense réelle de :	17 €	200 €	250 €
Une économie d'impôt de :	33 €	300 €	750 €



Nous comptons sur votre générosité et nous vous remercions de votre soutien !

BULLETIN DE DON POUR LA RESTAURATION DE LA CHAPELLE SAINT-DENIS

Choisissez le don en ligne sécurisé sur : www.fondation-patrimoine.org/52755

Ou renvoyez votre don accompagné de ce bulletin complété à :
Fondation du patrimoine 9 place Kléber - 67000 STRASBOURG

OUI, je fais un don de euros pour aider à la restauration de la Chapelle Saint-Denis de Marmoutier (67) et je bénéficie d'une réduction d'impôt pour l'année en cours et j'accepte que mon don soit affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine, dans le cas de fonds subsistants à l'issue de la présente opération ou si celle-ci n'aboutissait pas dans un délai de cinq années après la date de lancement de la présente souscription ou si cette dernière était inactive (absence d'entrée ou sortie de fonds) pendant un délai de deux ans.

Paiement par chèque : Merci de libeller votre chèque à l'ordre de « Fondation du patrimoine - Chapelle St-Denis ». Le reçu fiscal sera établi à l'attention de l'émetteur et envoyé à l'adresse figurant sur le chèque.

Paiement en espèces : Merci de compléter vos coordonnées auxquelles nous vous adresserons votre reçu fiscal.

Nom ou société :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél :

Mail :

Je souhaite bénéficier d'une réduction d'impôt au titre :

- de l'Impôt sur le Revenu
- OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune
- OU de l'Impôt sur les Sociétés

Pour les particuliers, votre don ouvre droit à une réduction :

- de l'Impôt sur le Revenu à hauteur de 66% du don et dans la limite de 20% du revenu imposable.

- OU de l'Impôt de Solidarité sur la Fortune à hauteur de 75% du don dans la limite de 50 000 € (cette limite est atteinte lorsque le don est de 66 666 €).

Pour les entreprises, le don est déductible de l'impôt sur les sociétés à hauteur de 60% du don dans la limite de 0,5% du chiffre d'affaires HT.

Ce bulletin de souscription est un contrat d'adhésion dont les mentions doivent être acceptées dans leur globalité, sans négociation possible. Le fait de rayer l'une des mentions n'a aucune valeur juridique. Si l'une des mentions du bulletin ne convient pas, vous devez renoncer à l'opération de souscription. Les informations recueillies sont nécessaires à la gestion de votre don. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au service administratif de la Fondation du patrimoine. Seul le maître d'ouvrage de la restauration que vous avez décidé de soutenir sera également destinataire ; toutefois si vous ne souhaitez pas que nous lui communiquions vos coordonnées et le montant de votre don, veuillez cocher la case ci-contre.

En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent ainsi que d'un droit de suppression de ces mêmes données. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez vous adresser à la délégation régionale dont vous dépendez.

La Fondation du patrimoine s'engage à affecter tout ou partie des dons à un projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine dans les cas où le projet n'aboutirait pas dans un délai de cinq années après le lancement de la présente souscription, ou s'il n'était pas réalisé conformément au dossier présenté par le maître d'ouvrage et validé par la Fondation du patrimoine, ou dans le cas où la collecte serait inactive (absence d'entrée ou de sortie de fonds) pendant un délai de deux ans. Dans le cas où la collecte dépasserait la part de financement restant à la charge du maître d'ouvrage, l'excédent collecté sera affecté à un autre projet de sauvegarde du patrimoine ou au fonctionnement de la Fondation du patrimoine.

La Fondation du patrimoine s'engage à reverser au maître d'ouvrage les sommes ainsi recueillies nettes des frais de gestion évalués forfaitairement à 6% du montant des dons. Les personnes ayant reçu le label de la Fondation du patrimoine ne pourront pas bénéficier d'une réduction d'impôt pendant toute la durée d'effet dudit label. Les entreprises travaillant sur ce chantier de restauration ne pourront pas faire un don ouvrant droit à une réduction d'impôt.

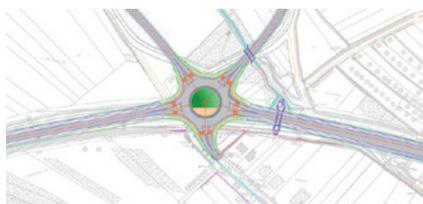
GRANDS TRAVAUX SUR LA RD 1004

Après des modifications substantielles du projet de réaménagement de la RD 1004 le long du tronçon urbain de Marmoutier, les travaux d'aménagement définitif des giratoires tant attendus, vont démarrer dès ce mois de juillet 2017. Le projet a dû prendre en compte la collecte de toutes les eaux de ruissellement sur chaussée et le traitement en bassins de décantation et déshuilage, la constitution d'une réserve foncière d'environ 7ha ainsi que l'adaptation de la taille des ouvrages au niveau hydraulique, tout en permettant le passage de la petite faune et le franchissement piscicole. Ce nouveau projet valide également le giratoire dit 'centre' à hauteur de l'actuel garage Renault, la suppression d'une voie de desserte des garages ainsi que la modification de l'emplacement et du diamètre du rond-point 'sud'.



Ces travaux occasionneront, pour la création du giratoire SUD et le renouvellement des enrobés, des perturbations de la circulation du 10 juillet au 10 novembre 2017 sur la RD1004 entre Singrist et Marmoutier ainsi que les RD68 et RD229 vers Lochwiller, Schwenheim et Marmoutier selon les modalités suivantes:

- du 10 au 21 juillet 2017, D1004 - travaux de nuit (20h00 à 6h00 du matin) ; circulation réglée par alternat avec feux tricolores ;
- du 27 juillet au 20 octobre 2017, RD68, RD229 et extrémité de la rue de Schwenheim à Marmoutier - coupure totale de la circulation ;
- du 23 octobre au 10 novembre 2017, RD68, RD229 et extrémité de la rue de Schwenheim à Marmoutier - coupure de la circulation de nuit de 19h00 à 7h00 du matin ;
- du 23 octobre au 10 novembre 2017, RD1004 travaux de nuit (20h00 à 6h00 du matin) ; circulation réglée par alternat avec feux tricolores.
- Mesures d'exploitation et déviations
- la circulation sur la RD1004 sera maintenue durant toute la durée du chantier et limitée à 50 km/h au droit des travaux ;
- les RD68 et de la RD229, seront déviées via les itinéraires empruntant :
 - Les RD 883, 683, 68, 668, 41, 1404, 1004 et 629 pour les usagers voulant aller à Lochwiller, Reutenbourg, Jetterswiller et Schwenheim
 - La RD 259 pour les usagers voulant aller à Marmoutier.



Giratoire SUD - 2017



Giratoire CENTRE - 2018

La réalisation du Giratoire 'Centre' est programmée au printemps 2018.

Durant les travaux les parkings du 'Schlossgarten' et du 'Mur blanc' resteront accessibles depuis le centre de Marmoutier (par la rue des Romains, Rue de Schwenheim et la rue du Couvent).

Les informations sur les conditions de circulation sur la RD 1004 et plus généralement sur les routes départementales du Bas-Rhin sont disponibles sur le site Inforoute 67 : www.inforoute67.fr ou par téléphone au 03 88 76 67 68.

Musique

Depuis le 1er mars les élèves des classes de CE2 bénéficient de l'intervention d'une professionnelle de la musique, Anais Beauvais, qui vient chaque mercredi matin pour les initier à cet art. Accompagnés de son accordéon, les élèves apprennent à chanter sur ses airs entraînants et à danser avec des pas qui paraissent simples mais qui, bien coordonnés et en groupe, ne sont pas si faciles à réaliser.

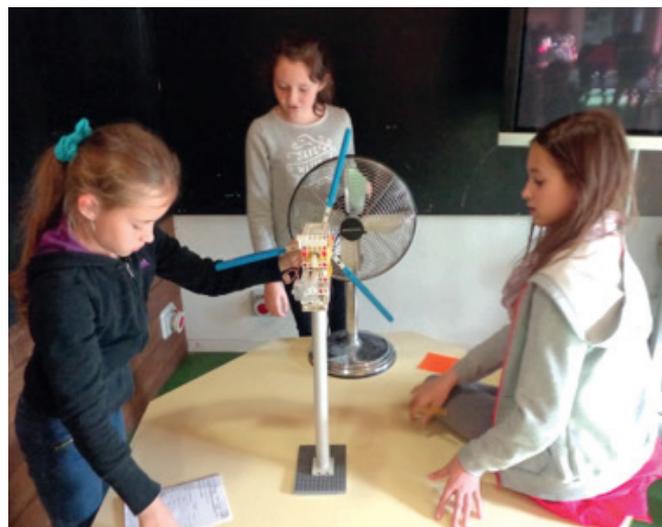
Mais son intervention ne se limite pas à cela puisque, cette année, les deux classes de mesdames Grutter et Hamm travaillent main dans la main

et vont présenter un conte musical aux autres classes et à leurs parents d'ici la fin de l'année scolaire. Tout un travail, qui a d'abord demandé qu'ils se penchent sur la création du conte, dont nous pouvons vous dévoiler le titre : « Il était une sorcière ». A partir de là, chacun donne libre cours à une imagination débordante dans la création de sons, de mimes, de potions et de formules magiques ! Alors, attention à vous, si vous croisez un de nos petits sorciers, vous pourriez bien disparaître sous l'effet d'un tour, à coup de baguette magique. Vous êtes à présent prévenus...



La Grange aux paysages

Les CM2 de Mmes Caldwell et Achard-James sont allés à la « Grange aux paysages » à Lorentzen pour illustrer les leçons de sciences sur le développement durable et compléter leur parcours citoyen. La matinée s'est déroulée autour de 7 ateliers tournants dans lesquels les enfants ont appris le fonctionnement des éoliennes, leur intérêt et leur impact sur l'environnement. Après un pique-nique, ils se sont rendus sur le site pour observer, écouter, mesurer le niveau sonore et toucher une éolienne



Tournoi de Handball



Christophe Kremer, directeur d'Otterswiller

Le 2 février 2017, les classes de CM1 de Mme LIDOLFF et M. KOCHER ont participé à un tournoi de handball. Ils ont été accueillis à Otterswiller par Christophe Kremer et sa classe de CM2. Nos élèves avaient suivi un cycle de handball au premier trimestre et durant ce tournoi, ils ont prouvé qu'ils avaient fait de beaux progrès en technique et en placement sur le terrain. Chacun s'est battu au mieux à son niveau de jeu mais nous avons été face à plus forts que nous ! L'expérience a été primordiale et ce

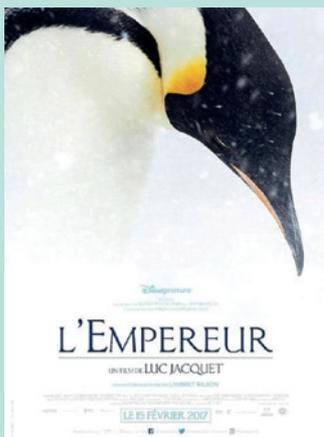
sont les CM2 de M. Kremer d'Otterswiller et les CM2 de M. Lafond de l'école du centre de Saverne qui ont terminé respectivement premiers et seconds. Nos deux CM1 se sont rencontrés au cours de la petite finale et ils ont terminé respectivement troisième et quatrième avec très peu d'écart ! Chaque classe a remporté une coupe ! Bravo à tous ces jeunes handballeuses et handballeurs !



CM1 de Mme LIDOLFF

CM1 de M. KOCHER

Sortie Cinéma



Le vendredi 31 mars, tous les élèves de CP et de CE1 se sont rendus au cinéma Cubic de Saverne pour visionner le film l'Empereur de Luc Jacquet.

C'est l'histoire d'un jeune manchot qui se prépare à vivre son premier voyage.

On a pu voir que les manchots vivaient dans des conditions très difficiles, ils doivent apprendre à survivre au vent et au froid. Pour nourrir son petit, le mâle doit marcher longtemps jusqu'à l'océan.

Dans ce film, on a découvert les magnifiques paysages de l'Antarctique, la banquise et les fonds marins.

C'était vraiment chouette d'aller au ciné avec les copains !

On remercie l'Association Mar'Mots qui nous a aidé à financer cette sortie.



Spectacle



Dictée à l'adulte réalisée par la classe de moyens-grands de Madame Garenton.

Jeudi 23 mars, les enfants des classes maternelles ont assisté à un spectacle intitulé : «Groméo et les 5 sens».

« C'est l'histoire du Loup Groméo. Il est amoureux de Lietta, la plus belle louve de la forêt. Mais elle ne le regarde même pas parce qu'il chante faux. Alors il va passer des épreuves dans les forêts.

La première est celle du toucher. Il doit trier les objets qui piquent et ceux qui sont doux. Lietta aime les choses qui piquent alors lui en apporte. Première épreuve réussie.

Puis il est parti dans la forêt de l'odorat où il devait sentir et reconnaître les odeurs. Il y avait l'odeur des champignons et celle du muguet. Lietta aime l'odeur des fleurs, alors Groméo lui a apporté un beau bouquet de fleurs.

Ensuite, il est allé dans la forêt de la vue. Là, on a regardé l'histoire du loup qui voulait changer de couleur. Puis Groméo a séparé les visages

« content » et « amoureux » d'un côté et les visages « triste », « en colère » et « effrayé » de l'autre. Il a apporté le visage amoureux à Lietta.

Puis il est allé dans la forêt du goût où il devait séparer les aliments salés et les aliments sucrés. Groméo a laissé sur un arbre tous les aliments sucrés et a enlevé tous les aliments salés. Il restait des bonbons, du chocolat, une glace, de la tarte à la myrtille. Lietta a beaucoup aimé!

Dans la dernière forêt, celle de l'ouïe, Groméo a écouté les bruits de la forêt. Il a gardé celui du cerf, du hibou, du loup et de la cigogne, et il a enlevé celui du train, du téléphone, du klaxon et du papa qui ronfle !

Il a réussi toutes les épreuves et Lietta était heureuse. Elle est restée avec Groméo. Et pour fêter cela, on a tous dansé !

On a même reçu un cadeau : une toise pour se mesurer. Et Groméo est venu nous faire un bisou à tous, même à la maîtresse ! »

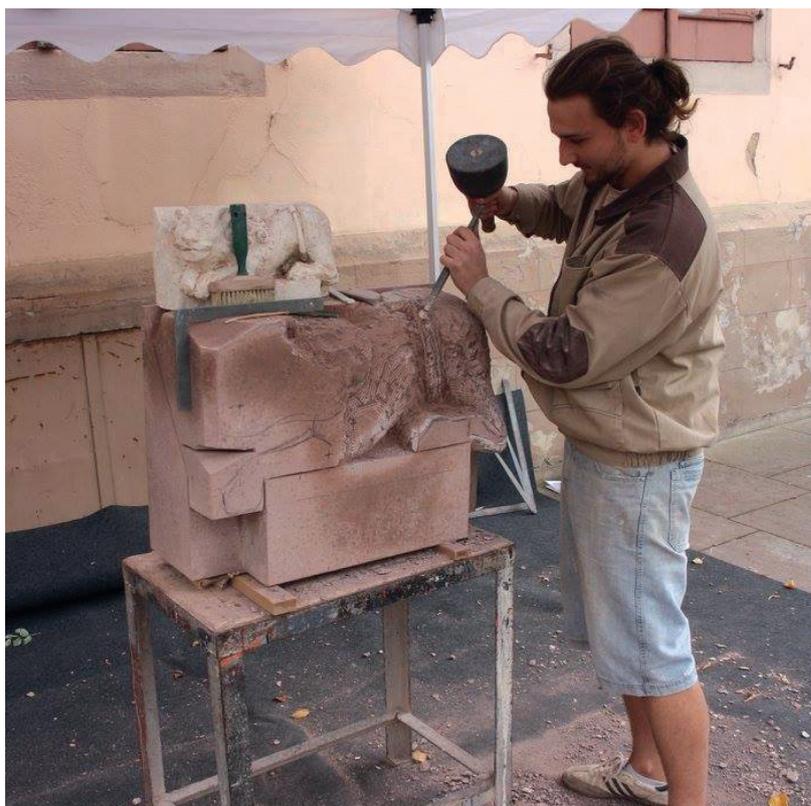
> NETTOYAGE DE PRINTEMPS - 2017



Comme chaque année, sur le territoire de la Commune de Marmoutier, une centaine de bénévoles, dont Sélène 4 ans et demi ont répondu à l'appel de la municipalité, avec le soutien logistique de l'hypermarché Leclerc pour procéder à cette opération. Munis de gants, gilet de sécurité sur le dos et sac-poubelle à la main ; ils ont arpenté les rues du village, les chemins communaux et les bords des routes à la recherche du moindre débris délaissé par des personnes souvent irrespectueuses de la nature et de sa protection. Ce nettoyage trouvera par la suite une cohérence avec des ateliers de compostage une autre façon de réguler les rejets et les gaspillages.

À leur retour en fin de matinée, ils dressaient un premier constat : les grands axes de passage ne sont pas épargnés par les incivilités et l'on trouve toujours autant de verres en tous genres, bouteilles ou canettes, restes de repas dans leurs emballages...

Pour finir un verre de l'amitié sponsorisé par le Restaurant Mc Donald et l'hypermarché Leclerc, a été servi pour clôturer la matinée par un moment convivial.



Fort du succès rencontré lors des deux éditions précédentes en 2013 et 2015, le IIIème symposium de sculpture organisé conjointement par la mairie et Fabio Secco se tiendra du 11 au 17 septembre prochain sur les places de la mairie et de l'abbatiale.

Six artistes sculpteurs vous feront profiter toute la semaine de leur savoir faire et de leur talent en réalisant devant vous une œuvre originale d'inspiration romane en grès des Vosges. Vous pourrez à votre tour vous initier à la sculpture sur pierre sous la houlette de Fabio.

Les enfants seront ravis de découvrir tous les systèmes défensifs d'un château fort grâce à la maquette géante de Jean-Marie Kretzer.

Une soirée conte à la bibliothèque de Marmoutier permettra à un public d'adultes et d'enfants de plus de 10 ans de mettre leurs pas dans ceux des compagnons verriers ou bâtisseurs de cathédrale. Toujours sur le thème

des compagnons, vous ne manquerez pas la conférence exceptionnelle sur « Les savoirs et emblèmes des savoirs des compagnons » présentée par Jean-Michel Mathonière, spécialiste de l'histoire des compagnonnages et fondateur du centre d'études des compagnonnages d'Avignon.

La journée de dimanche, également journée du patrimoine, permettra aux artistes et artisans locaux, potiers, forgeron d'art, concepteur de vitrail, tisseur et pyrograveur de partager leur art. Les musiciens des Bâtisseurs d'instant et leur incroyable machine, le déambalum sonore et les acteurs de La caravane des Illuminés avertis participeront à cette journée festive en vous réjouissant de leurs musiques et farces médiévales.

Ingrid Töldte
Conseillère municipale chargée de la culture



Hommage solennel aux cavaliers libérateurs (SPAHIS) de Marmoutier



Le 9 mai 2017, les SPAHIS sont partis de Baccarat en Raid sur les traces du Gal. Leclerc en mémoire de leurs anciens. Ils sont rentrés en Alsace par Obertseigen, en passant par Cirey sur Vezouze. Avec l'aimable soutien du Colonel ® Norbert Zorn qui projette de labelliser cet itinéraire en 2019, ils ont suivi le trajet mouvementé du 'sous-groupe Massu' - de Lafrimbolle, en Moselle où de durs combats opposaient la 2ème DB aux Gebirgsjaäger jusqu'à Marmoutier, là où le Spahi Marion du 3ème Escadron s'est illustré lors du combat avec un canon antichar allemand et dont un obus a laissé un fort témoignage dans la porte de l'abbatiale. C'est à la Borne du serment de Koufra, place du Heckberg que M. Jean-Claude WEIL, Maire de Marmoutier les a accueillis et ce en présence du drapeau de l'amicale des anciens de la Marine porté par M. Muller Jean-Marie, en l'honneur du régiment blindé des fusiliers marins qui étaient présents pour la libération de Marmoutier en 1944. Une minute de silence a été observée après le récit des combats avec les anciens de la 2° D.B. La cérémonie était rehaussée par la présence de la trompette de Cavalerie, le Maréchal des Logis Kautzmann qui a interprété comme d'habitude les sonneries avec une solennité professionnelle remarquable. Après avoir visité l'abbatiale, un verre de l'amitié a été offert aux héritiers des cavaliers du Maroc à la Mairie. Pour un court instant les Spahis ont pris leur 'casse-croute' et ainsi la cour de la mairie s'est transformée en véritable réfectoire. Un échange de souvenir entre Monsieur Weil et le Capitaine Leroy du 6ème escadron a clôturé cette courte visite originale, mais sympathique. Le programme s'est poursuivi par un raid à pied de Wasselonne à Mutzig. Pour gagner du temps, il était convenu de raccourcir le trajet et de déposer les Spahis à Wasselonne en bus mais c'était sans compter l'étroitesse

de rue du Général Leclerc. En effet, les 2 bus et les Berliet de l'armée ont rencontré le bus régulier de ligne ainsi qu'une camionnette dans cette voie inadaptée aux croisements de gros véhicules, ce qui a créé un bouchon d'une vingtaine de minutes au centre-ville. Ainsi, ce 10 mai 2017, les «Spahis de Valence» ne sont donc pas passés inaperçus. C'est un peu, comme si l'esprit de Leclerc sur sa voie éponyme, avait voulu garder ces militaires un peu plus longtemps à Marmoutier. Ne jamais changer son plan initial reste donc un adage que les Spahis se sont promis de respecter.



Le Réseau Animation jeunes (RAJ) est une association intercommunale de la Communauté des Communes de la Région de Saverne-Marmoutier-Sommerau chargée de l'animation jeunesse pour les jeunes âgés de 10 à 16 ans. Notre dynamique s'inscrit dans la mise en place de lieux d'accueil, dans l'organisation d'activités de loisirs et dans le montage de projets qu'ils soient : culturels, artistiques, sportifs ou humanitaires en collaboration avec les jeunes.

Le RAJ, c'est à ce jour 3 salariés permanents et à temps plein ; à savoir : un directeur, Fabien Urbès et deux animateurs, Cindy Ledien et Loïc Kleinklaus. Le siège est basé à Monswiller.

L'équipe d'animation est sur le terrain tout au long de l'année. Nous proposons des activités durant toutes les petites vacances scolaires (hormis celles de Noël) et les vacances d'été.

Mais le RAJ, c'est aussi des activités à la sortie de l'école (club sciences, activités sportives) dans certaines communes, des lieux d'activités et d'échange en soirée (le vendredi) ou bien des activités le mercredi après-midi.

Un de nos objectifs est également d'amener les jeunes de nos villages à s'engager et c'est dans cet optique que nous avons mis en place un certain nombre de conseils locaux de jeunes. Participation à la vie de leur commune, proposition d'idées, moments d'échange et montage de projets font partie des missions des jeunes conseillers.

Les animateurs sont également présents dans certains collèges du territoire.



PROGRAMME D'ÉTÉ 2017

Pour les 10-16 ans : il y en aura pour tous les goûts !!!
Du sport, des activités culturelles, des sorties à la journée et des camps !

Un centre de loisirs à la semaine : « Dabo, planète vacances ». Pour les enfants de 6 à 16 ans, du 10 au 28 juillet 2017 au pied du rocher de Dabo.

De 9h à 17h avec repas de midi et goûter. Un ramassage en bus est assuré chaque jour à partir des communes de Dettwiller, Steinbourg, Monswiller et Saverne.

Mini camps à thème et plus de détails disponibles avec les formulaires d'inscription au RAJ ou à la Passerelle.



DES CAMPS :

- RAID AVENTURE 10-12 ans (né de 2005 à 2007) : du 10 au 12 juillet 2017 à Neuwiller les Saverne. Par équipe de 3 personnes, les jeunes se déplaceront durant ces 3 jours sur le territoire du Pays de Hanau pour effectuer de nombreuses épreuves.
- RAID AVENTURE 13-15 ans (né de 2002 à 2004) : du 18 au 21 juillet 2017 à Niederbronn les Bains. Par équipe de 3 personnes, les jeunes se déplaceront durant ces 4 jours aux alentours de Niederbronn, pour effectuer de nombreuses épreuves.
- CAMP A CHEVAL (pour les + de 10 ans) : camp équestre du 10 au 12 juillet 2017 au centre équestre de l'Ortenbourg à proximité de Chatenois.
- CAMP 100% DANSE (pour les + de 10 ans) : du 24 au 28 juillet 2017 à Dettwiller. Une semaine entièrement dédiée à la découverte de la danse : hip hop, ragga, africaine et bien d'autres qui permettent de bouger sur la musique ! Un spectacle clôturera la semaine.
- STAGE D'ORCHESTRE, MUSIQUE AU VERT : du 13 au 20 août au château de Neuwiller les Saverne. Pour les 8-17 ans (3 années de pratique instrumentale) : instruments à vent et percussions. Pour les 18-25 ans : musiques actuelles, instruments à vent, cordes, percussions et chant.

Des animations à la journée :

- De nombreuses autres activités sont à découvrir tout au long de l'été : escalade, accrobranche, baignade, pêche, lasergame ou bien encore une journée à Europa Park.
- Le Pass activités : du 31 juillet au 4 août au gymnase de Dettwiller. Au programme : street-golf, jardinage, aikido, initiation à l'orientation, rallye photos, jeux et défis, etc.
- Le concept « bouge ton village » dans de nombreux villages... Animations ouvertes aux enfants, aux jeunes, mais aussi aux parents ! De 14h30 à 18h diverses activités seront proposées. Au programme : des jeux, des délires, des échanges et surtout de la convivialité !!!

À NOTER QUE LES ANIMATEURS DU RAJ SERONT PRÉSENTS DANS VOTRE COMMUNE LE MERCREDI 9 AOÛT À PARTIR DE 14H30. LE RENDEZ-VOUS EST FIXE AU GYMNASÉ.

Les activités seront gratuites et ouvertes à tous !

Un bon moyen de venir découvrir le RAJ !

Tous nos programmes d'activités et fiches d'inscriptions sont téléchargeables sur notre site internet : www.reseau-animation-jeunes.fr

Pour plus de renseignements :
Réseau Animation Jeunes (RAJ) - Cour de la Mairie 67700
MONSWILLER
Tél : 03 88 71 86 23
E-mail : ass.raj@orange.fr
Fabien URBES / Directeur RAJ / 06 87 82 20 68
Loïc KLEINKLAUS, animateur jeunes / 06 42 92 68 75
Cindy LEDIEN, animatrice jeunes / 06 42 92 79 49
Facebook : Raj Monswiller

Les gagnants du mois de la chance



L'association des commerçants et artisans « Zunft » a organisé le 2 janvier 2017, le tirage au sort de l'opération Noël 2016 : Mois de décembre, Mois de la chance, où tous les commerçants participants s'unissent pour mettre en valeur des bons d'achats pour fidéliser la clientèle.

L'opération a fait de nombreux gagnants en bons d'achat pour un montant de 3.780 €. La soirée des gros lots s'est déroulée le 10 janvier 2017 à la mairie de Marmoutier. Monsieur le maire de Marmoutier, Jean-Claude WEIL et le président de la Zunft, Francis DESSERT, en

ont profité pour remettre le gros lot « un ordinateur portable », ainsi que 6 autres bons d'achat de 75 €uros aux heureux lauréats. D'autres clients ont reçu leurs bons d'achat de 15 € ou 30 € par courrier. L'association a ainsi remercié sa clientèle qui soutient le commerce de proximité. Une collation a été servie par les membres de la Zunft pour clôturer la soirée.

Commerçants participants : Chaussures Dessert, Coiffure Aquar'elle, Garage Houzelle, Maxi Pizza, Pharmacie Brockers, Photos Grad, Poterie Ernenwein, Restaurant aux deux clefs.

Sortez vos agendas !
Le DIMANCHE 8 OCTOBRE 2017
 Ne manquez pas l'ouverture officielle de

**point
d'orgue**

CENTRE
D'INTERPRÉTATION
DU PATRIMOINE

Profitez de cette journée pour découvrir gratuitement le parcours interactif, suivre des visites guidées et assister à des concerts insolites !

Durant l'automne, Point d'Orgue vous réservera d'autres surprises : Exposition de sculptures sonores, ateliers famille, ciné-concert, escape game, conte musical... Il y en aura pour tous les goûts et tous les âges.

Retrouvez le programme complet sur www.pointdorgue.eu.

50 rue du couvent 67440 Marmoutier
 contact@pointdorgue.eu - Tél. 03 88 71 46 84